



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP et CAFEP-CAPLP

Section : lettres, histoire-géographie

Option :

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Mme Florence SMITS, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury

Mme Mélanie PIRCAR, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, vice-présidente du jury

Version modifiée le 11/12/2024 ; annule et remplace la précédente version

Sommaire

Mot de la présidence	3
Statistiques des épreuves.....	5
Épreuves d'admissibilité	8
Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres	8
Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'histoire ou de géographie	14
Épreuve d'admission	19
Épreuve de leçon dans la valence lettres.....	19
Épreuve de leçon dans la valence histoire-géographie	27
Épreuve d'entretien.....	30

Mot de la présidence

La session du CAPLP et du CAPLP-CAFEP lettres-histoire-géographie a permis de recruter 145 professeurs au titre du CAFEP et 23 professeurs au titre du CAFEP-CAPLP. Il est important de rappeler que le jury, lorsqu'il évalue les candidates et les candidats et établit les barres d'admissibilité ou d'admission, ignore s'ils présentent le CAPLP ou le CAPLP-CAFEP. Cela explique aussi que dans la suite de ce rapport, il ne soit plus fait mention que d'un seul concours (à quelques exceptions près dans la partie statistique). Pour ne pas alourdir le texte, le terme de « candidats » désigne l'ensemble des candidates et des candidats dans la suite de ce rapport.

Ce rapport a pour vocation première d'explicitier les attentes du jury afin que l'ensemble des candidats ait le même niveau d'information, le rapport étant le seul moyen de communication du jury. Pour chaque type d'épreuve, le jury indique des éléments et des conseils généraux (les attendus mais aussi les écueils à éviter) avant de présenter, de manière plus ou moins détaillée, des éléments de réponse aux sujets posés. Le rapport est principalement destiné à tout futur candidat et s'inscrit dans la continuité des précédents rapports, dont la lecture sera un bon complément.

Avant de présenter de manière succincte les faits saillants qui ressortent de la session 2024, nous souhaitons adresser nos remerciements à ceux qui, par la qualité de leur travail et leur investissement, rendent possible la tenue de ce concours et font le maximum pour que chacun, qu'il s'agisse des candidats, des membres du jury ou des appariteurs, y trouve sa place et bénéficie des meilleures conditions possibles.

Nous tenons à souligner l'investissement de chacun des membres du jury et la collégialité qui règne au sein du jury. Ils concourent à la fluidité de ce concours et sont le gage d'une homogénéité de l'évaluation malgré nombre des candidats et donc des binômes de correction des épreuves d'admissibilité et des commissions lors des épreuves d'admission. Nous remercions chacun d'entre eux, et tout spécialement les membres du bureau qui accomplissent un travail remarquable tant pendant les épreuves qu'en amont et en aval de celles-ci avec une grande conscience professionnelle et une singulière disponibilité. Le concours ne pourrait pas se dérouler sans le travail et la disponibilité de la gestionnaire à la DGRH, ni celui des services de la DEC de l'académie de Reims, ni encore sans le grand sérieux et la bonne humeur des appariteurs lors des épreuves d'admission, eux qui jouent un rôle important pour accompagner et rassurer les candidats. Nous les en remercions.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à la proviseure du lycée Raymond Kopa et à ses équipes qui se sont mobilisées pour que le concours se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le concours du CAFEP est un concours exigeant en raison notamment de sa bivalence. Le jury en a conscience et apprécie les efforts fournis par les candidats alors même que souvent leur formation ou leur parcours professionnel les a moins préparés à l'une ou l'autre des valences du concours. Il faut aussi tenir compte du fait que les lauréats enseigneront en lycée professionnel : le jury attend donc *a minima* une connaissance d'ensemble des programmes de la voie professionnelle tant lors des épreuves d'admissibilité que lors des épreuves d'admission, des exemplaires des programmes sont d'ailleurs disponibles dans les salles de préparation.

Le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies et d'entendre d'excellentes prestations. Les notes attribuées permettent de classer les candidats : elles n'ont pas de valeur absolue mais rendent compte d'une valeur relative des copies et des prestations orales. Elles ne sont en aucun cas un jugement de valeur sur les personnes. Le jury tient à rappeler qu'une note égale ou inférieure à 5 sanctionne des copies qui ne répondent pas aux formats des épreuves, ont une syntaxe et/ou une orthographe trop défailtantes, témoignent de connaissances trop lacunaires. Les candidats dont les copies ont été écartées doivent donc lire attentivement les rapports du jury pour mieux cerner ce qui est attendu d'eux et bien percevoir les attendus et les spécificités du CAPLP lettres-histoire-géographie.

Même si cela est rappelé tout au long de ce rapport, nous souhaitons souligner ici qu'il n'y a pas d'attentes exclusives du jury qu'il s'agisse de la problématique, du plan retenu, de la nature de la transposition ou encore des réponses aux situations professionnelles, tant lors des épreuves d'admissibilité que lors des épreuves d'admission.

Nous tenons à féliciter les candidats mais aussi tous ceux qui se sont présentés aux épreuves. Quelle que soit l'issue, chacun a progressé et a donné le meilleur de lui-même. Le jury souligne d'ailleurs l'importance de la partie de l'échange avec le jury lors des épreuves d'admission : il est important de rester concentré et de ne pas se démobiler car l'entretien peut permettre d'améliorer l'impression donnée lors de la présentation ou de la corriger, si elle est moins favorable. Des candidats qui ont cru avoir échoué ont ainsi pu être admis.

En espérant que la lecture de ce rapport sera utile à ceux qui présenteront le concours, nous renouvelons nos remerciements au jury, notamment au directoire. En complément de la lecture du rapport, les candidats admissibles qui souhaiteraient représenter le concours peuvent demander la communication de leurs appréciations auprès de la DGRH, jusqu'au 30 septembre 2024, même si, nous le rappelons, ces appréciations viennent éclairer la note, sans visée formative.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur un léger changement relatif à l'épreuve d'admission de lettres. A compter de la session 2025, les candidats auront le choix entre deux textes tirés de deux œuvres au programme différentes.

Florence Smits, présidente
Mélodie Pircar, vice-présidente

Statistiques des épreuves

Le jury est composé de 76 membres.

La session 2024 s'est ouverte avec un nombre de postes en léger retrait par rapport à la session 2023 : 145 postes pour le CAPLP (160 en 2023) et 23 postes pour le CAFEP-CAPLP (idem en 2023). Il y a eu 791 inscrits au CAPLP et 148 au CAFEP-CAPLP.

365 candidats se sont présentés à la première épreuve : 46,14% des inscrits. La très grande majorité d'entre eux ont composé aux deux épreuves : seuls 6 candidats ont abandonné et un candidat a rendu deux copies blanches.

82 candidats ont eu au moins une copie dont la note est égale ou inférieure à 5. La très grande majorité de ces candidats (plus de 60) a des notes égales ou inférieures à 5 dans les deux valences. Aucun parmi eux n'a une note égale ou supérieure à 9 dans l'autre valence.

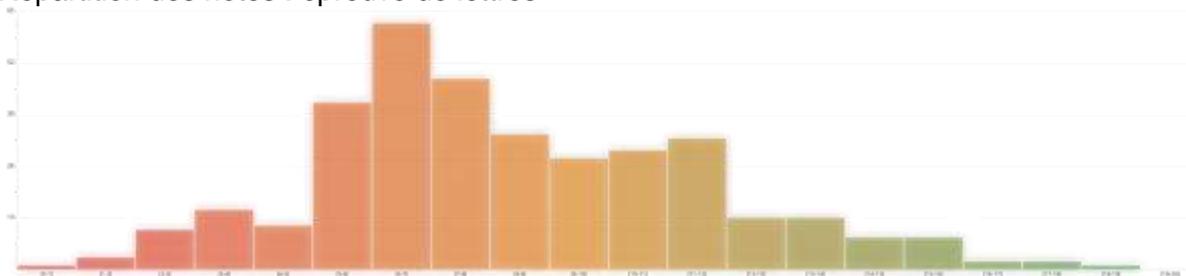
Les épreuves écrites sont corrigées par un binôme et les notes sont ensuite harmonisées.

Épreuve	Moyenne	Médiane	Quartile supérieur ¹
Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres	8,15	7,5	10,5
Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'histoire ou de géographie	8,44	8	10,5

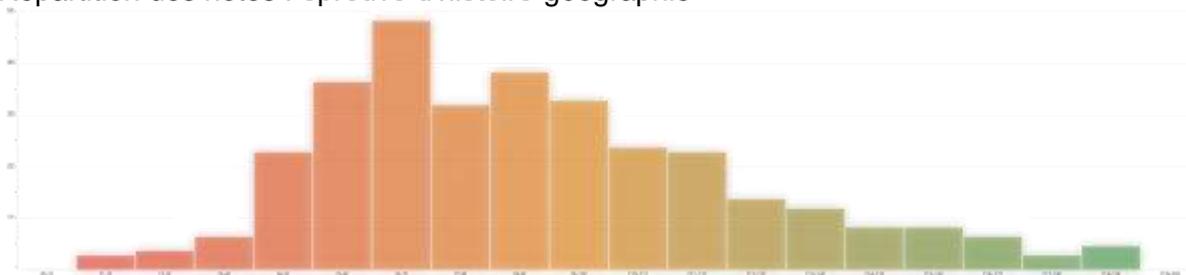
1) un quartile à 10,5 signifie qu'un quart des copies a eu une note égale ou supérieure à 10,5 sur 20

En lettres, 82 copies ont eu une note égale ou inférieure à 5 ; en histoire-géographie, 79 copies ont eu une note égale ou inférieure à 5.

Répartition des notes : épreuve de lettres



Répartition des notes : épreuve d'histoire-géographie



Il faut rappeler la manière dont les correcteurs apprécient les copies. L'objectif du jury n'est pas d'évaluer les candidats de manière absolue et formelle, ni de certifier un niveau de maîtrise professionnelle et disciplinaire, mais de hiérarchiser les copies et d'identifier les candidats dont le niveau est trop faible, qu'il s'agisse d'une mauvaise compréhension de l'épreuve (réalisation d'une dissertation au lieu d'un commentaire de documents en histoire-géographie par exemple), d'un manque de connaissances ou d'une qualité de l'expression écrite déficiente. Dans ce cas, le jury a attribué une note éliminatoire égale ou inférieure à 5.

¹ Un quartile supérieur de 11/20 signifie qu'un quart des candidats à l'épreuve ont eu une note supérieure ou égale à 11/20.

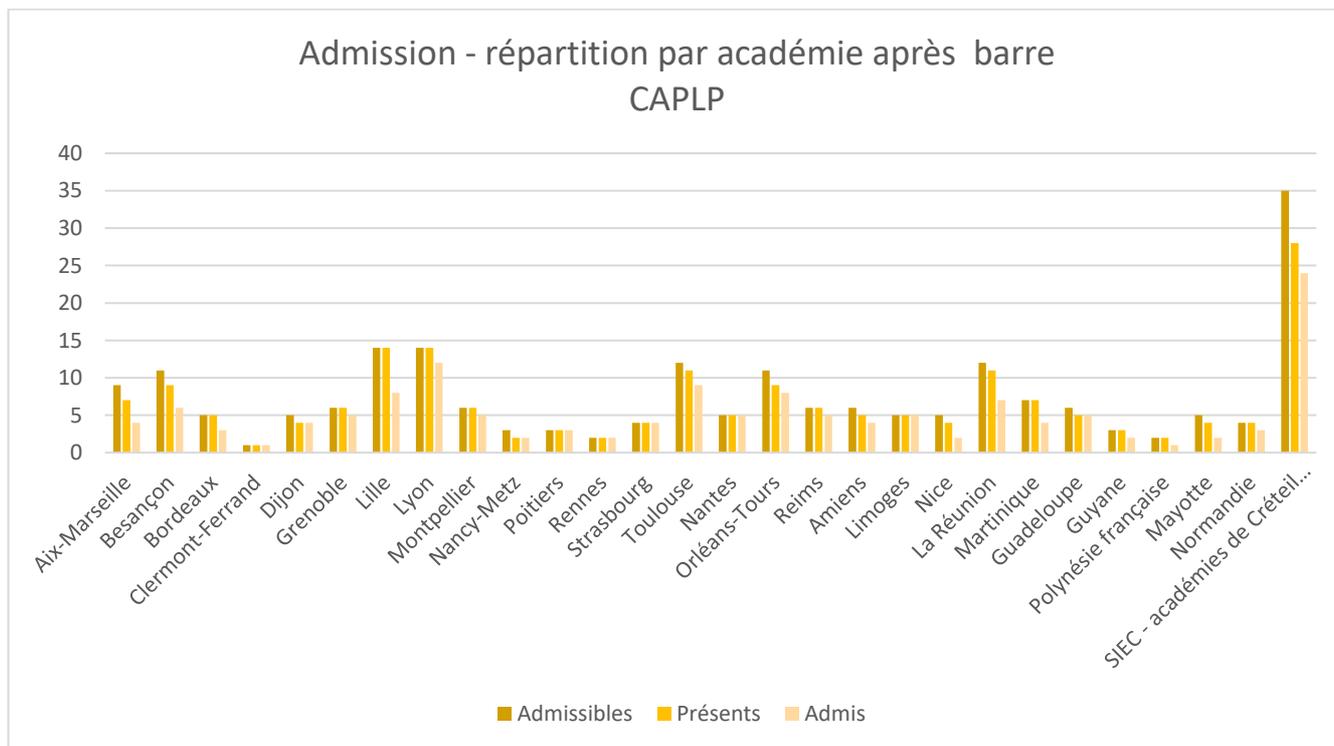
223 candidats se sont présentés aux épreuves d'admission. Trois candidats admissibles ont été radiés faute de remplir les conditions nécessaires pour présenter le CAPLP, d'autres se sont désistés et quelques rares candidats ont été absents, sans prendre la peine de se désister ce que l'on peut regretter.

Si certains candidats ont eu du mal à répondre aux attendus des différentes épreuves, le jury a aussi eu le plaisir d'entendre d'excellentes prestations, marquées par des notes de 19 ou 20 dans chacune des épreuves d'admission, mais les notes ont également pu descendre jusqu'à 1.

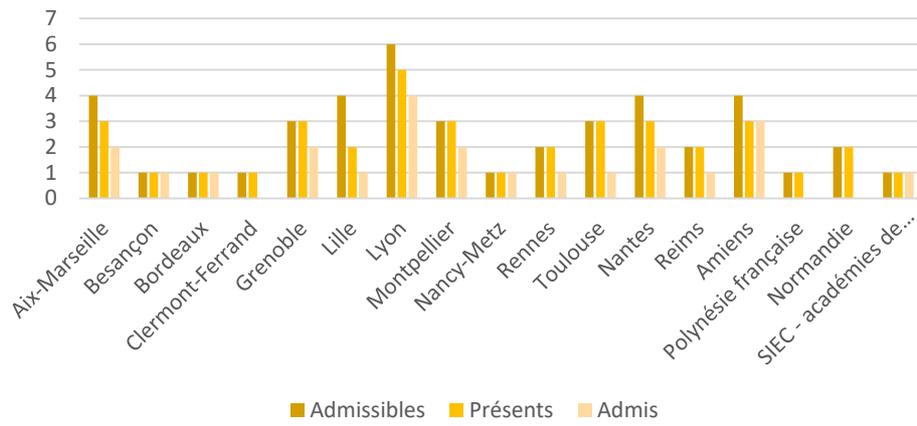
Épreuve	Moyenne	Médiane
Épreuve de leçon dans la valence lettres	9,34	8,5
Épreuve de leçon dans la valence histoire et géographie	9,32	8
Épreuve d'entretien	9,79	10

À l'issue de la phase de correction, le jury a fixé la barre d'admissibilité à 26 points pour les deux concours, soit 6,5 sur 20 (même barre qu'en 2023). Ce sont donc 209 candidats pour le public et 46 pour le privé qui ont été déclarés admissibles.

A l'issue des épreuves d'admission, la barre a été fixée à 88,75 points (soit 7,4 sur 20) pour le CAPLP et à 102,75 (soit 8,56 sur 20) pour le CAFEP-CAPLP, ce qui a permis de pourvoir à l'ensemble des postes.



Admission - répartition par académie après barre CAFEP-CAPLP



Épreuves d'admissibilité

Les sujets sont disponibles sur le site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Chacune des épreuves est notée sur 20. Une note globale ou inférieure à 5, dans l'une ou l'autre des épreuves, est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres

A/ Définition de l'épreuve

Durée : 6 heures - Coefficient 2

A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc.) se rapportant à un des objets d'études des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation :

- de proposer succinctement une présentation d'ensemble du dossier,
- de dégager précisément des pistes d'analyse et d'interprétation d'un de ces textes littéraires indiqué par le jury,
- de traiter une question de langue se rapportant à ce texte,
- d'inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves.

B/ Pistes de réflexion pour le traitement du sujet

Question 1

a) Vous présenterez en quelques lignes l'ensemble du dossier proposé en faisant valoir sa cohérence.

Cette question constitue une sorte d'introduction de l'ensemble du travail. L'exercice conduit à cerner l'unité du corpus, les liens qui s'établissent entre les documents proposés sans en exclure. Une fois ces liens mis en lumière, la formulation d'une problématique doit permettre de mettre en exergue un enjeu majeur du corpus. Une présentation très descriptive de chaque document tour à tour, sans identification des liens entre eux, n'a donc pas sa place dans cette première partie.

Le corpus se compose de deux extraits de la pièce de Marivaux *Le Jeu de l'amour et du hasard* (acte II, scènes 1 et 5), de deux photographies de mises en scène de ladite pièce, l'une classique, l'autre témoignant d'une « lecture actualisante » (Yves Citton), d'une note d'intention du metteur en scène contemporain Philippe Calvario et enfin d'un extrait du film *L'Esquive* d'Abdellatif Kechiche.

C'est donc vers la pièce de Marivaux que converge l'ensemble du corpus dans la diversité de supports qu'il propose. Lire et entendre la langue de Marivaux, voir des exemples de scénographie que le théâtre de Marivaux permet, comprendre les ressorts de la comédie à travers le thème du travestissement et les jeux de la relation maître-valet : tout cela tend naturellement vers l'objet d'étude de 2nde professionnelle « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence ».

Les scènes choisies dans la pièce, ainsi que la note d'intention, interrogent particulièrement la dimension cruelle du jeu amoureux qui s'enclenche entre les quatre protagonistes ignorants d'une part, et entre eux et Monsieur Orgon, double des spectateurs, d'autre part : ceux qui savent regardent ceux qui ne savent pas se débattre entre leurs sentiments et la conscience de leurs devoirs sociaux. L'extrait de *L'Esquive* met ces enjeux en perspective en les confrontant aux préjugés de l'époque du film.

Il était donc possible de présenter ce corpus autour de l'enjeu du travestissement par exemple, des sentiments déterminés par l'appartenance sociale ou encore du langage et de la parole comme identification forte des personnages.

b) Vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation de l'extrait 1 de la pièce *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux.

C'est au travers d'un projet de lecture ou d'une problématique clairement et précisément énoncé(e) que les compétences de lecture sont ici évaluées. Le format de l'épreuve ne permet pas un commentaire exhaustif et académique de l'extrait. Toutefois, une lecture littéraire maîtrisée et sensible de l'extrait se démontre dans le développement de quelques analyses ciblées, précises et illustrées qui témoignent d'une appropriation interprétative cohérente du passage.

Parmi les pistes d'analyse et d'interprétation possibles :

Un jeu de dupes

Tous les personnages, à un moment ou un autre de la pièce, jouent un double-jeu :

- Ici Lisette transformée en maîtresse se figure, grâce au travestissement, un mariage avantageux (« vous ne vous méfiez pas assez des miens », « je lui plais beaucoup », « ce soir il m'aimera, il m'adorera demain »). Or, elle se trompe et ne s'aperçoit pas qu'elle est jouée par Monsieur Orgon qui ment par omission (« qu'il vous épouse », « j'ai mes raisons pour faire durer ce déguisement », « dis-lui que tu soupçonnes le valet »). Toutefois grâce à Orgon, Lisette va aussi de plus en plus loin dans la conscience de son amour.

- Monsieur Orgon, parce qu'il est le seul (avec Mario) à connaître le quadruple déguisement, use de ce pouvoir pour manipuler Lisette : en l'encourageant à se rapprocher d'Arlequin (déguisé en Dorante), il scelle aussi le rapprochement entre Dorante et Silvia et par là-même garantit un mariage fondé à la fois sur (l'illusion d') un choix librement consenti et le respect des conventions sociales. Orgon est donc en-dehors du *jeu* mais il est en capacité de l'orienter. Ce mariage n'était-il pas déjà prévu ? Il peut être ici intéressant de questionner le titre même de la pièce : le « jeu » par le travestissement déclenche le « hasard » favorable à la révélation de « l'amour » mais le « hasard » n'est-il pas aussi un peu guidé par les maîtres du « jeu » ?

- la connivence du public : tous les personnages jouent *la comédie* devant un public qui assiste à l'éclosion de deux amours mais aussi à l'observance des conventions sous l'œil de deux meneurs de jeu. La note d'intention parle de spectateurs « voyeurs ».

Le langage révélateur de ce que l'on est ?

- L'écart comique entre le langage de Lisette, sa naïveté face à Orgon et le rôle qu'elle endosse avec sérieux (en même temps que l'habit) crée l'aspect burlesque de l'extrait. Lisette est embarrassée pour avouer qu'elle a conquis le pseudo-Dorante comme le montre l'emploi de toutes les restrictions : « malgré », « pourtant », « si »... Surprise mais aussi flattée et fascinée par la découverte de son pouvoir de séduction sur le faux Dorante, pleine de joie, elle s'enthousiasme à l'excès, comme le montre la personnification de ses charmes : « je ne vous conseille pas de les laisser faire » ou encore la gradation des verbes « il m'aimera », « il m'adorera ».

Pour autant, Lisette n'est pas ridicule. Marivaux ne se moque pas de son personnage, lui donnant, par sa loyauté, un caractère noble. Lorsque Lisette se confie à Orgon c'est contre son propre intérêt (« il est important que vous en soyez éclairci », « je ne vous conseille pas de les laisser faire »). Sa vivacité de paroles, son sens de la répartie dessinent une servante pleine d'esprit.

- Orgon utilise le langage à ses fins : par les non-dits, les mensonges et les directives, il manipule Lisette et feint le désintéret après l'annonce des sentiments de Lisette : « S'il vous aime tant, qu'il vous épouse ! », ou encore la proposition subordonnée hypothétique : « si tu le mènes jusque-là ». **Ici la grammaire révèle toute son importance, la mise en valeur des relations syntaxiques éclairant le texte, tout comme les injonctions d'Orgon.** Son aval est donné par de nombreux verbes à l'impératif : « épouse », « va », « ravage », « renverse », « brûle ». L'insistance est nécessaire devant les hésitations de Lisette, il doit rester maître du jeu (« ce sont mes affaires »). Le vouvoiement soudain (« je vous en fais mes compliments ») relève d'un humour assez cruel car il est le seul à en comprendre l'intention.

Le langage révèle la complexité des caractères et leur finesse psychologique au point de se demander légitimement comment Sylvia a pu confondre aussi facilement un gentilhomme avec un valet, d'autant

que le déguisement de Dorante se limite au changement d'habits. Dorante ne travestit ni sa voix ni son langage.

La naissance de sentiments sincères

- Lisette va de plus en plus loin dans la conscience de son amour parce que quelqu'un, ici M. Orgon, en recueille l'aveu. Toute à la joie troublante d'aimer, la servante s'enthousiasme, dans une gradation qui va de « plaire » à « être adorée ». L'emploi de la conjonction de coordination « mais » dans les répliques de Lisette, mais aussi les mots relevant d'un lien sémantique avec l'amour mettent en valeur l'expression des sentiments de Lisette, le caractère hyperbolique des propos qu'elle tient sur celui qu'elle croit être Dorante, la gradation des verbes « il m'aimera », « il m'adorera » et le futur prophétique sonnent comme un avertissement.

- L'amour de Silvia et de Dorante s'est développé, comme le montrent les déclarations de Lisette sur le pseudo valet : « il la regarde et soupire » mais encore « elle rougit », qui sont des marques physiologiques de l'amour naissant : et ce sont là des enjeux cruciaux de l'œuvre, la liberté d'aimer et la critique sociale du XVIII^e. Ainsi, chacun de son côté, Silvia et Dorante recherchent la même fin, caressent le même espoir. Ils veulent moins se marier selon le désir de leur père que connaître la vérité de l'être qu'on leur destine. La finalité de l'action est donc ici très différente de celle de la comédie traditionnelle. L'aspiration au bonheur passe d'abord, pour les héros, par la découverte de l'autre.

Le théâtre : langage et jeu

Il est possible de s'intéresser à la dimension théâtrale du dialogue.

- la rareté des indications scéniques est caractéristique du théâtre du XVIII^e et Marivaux conçoit la scène comme un espace de liberté et de création pour les comédiens.

- le thème de la séduction, que Lisette met en avant en affichant ses talents aguicheurs, est prétexte à des jeux scéniques soulignés par le rythme des phrases, les gradations et les reprises ironiques (« je n'ai pas aidé à mes appas, je les ai laissés faire tout seuls ; j'ai ménagé sa tête : si je m'en mêle, je la renverse, il n'y aura plus de remède. », « Renverse, ravage, brûle, enfin épouse », « Sur ce pied-là je compte ma fortune faite. »)

- la diversité des registres est aussi à mettre en regard de la diversité des tonalités. Au registre comique, de la farce, se mêlent le registre précieux (« votre prétendu gendre n'aura plus de cœur à donner »), celui de la passion (« je lui plais beaucoup, ce soir il m'aimera, il m'adorera demain ») ainsi que la tonalité directive du maître du jeu.

- le mouvement de la scène : celle-ci s'ouvre par une mise en garde de Lisette et se clôture par l'attribution d'une mission.

Une pièce dans la tradition de la comédie ?

- Tradition de la comédie qui fait du mariage l'objet de l'intrigue : si le mariage arrangé est ici le début de l'intrigue, le dispositif du double travestissement donne tout son sel à la pièce et le père autoritaire qui choisit l'époux de sa fille, devient un père bienveillant qui laisse la liberté de choix, à la faveur du hasard tout en interrogeant puis orientant les sentiments qu'il voit naître.

- topos de l'inversion des rôles de maîtres et de valets avec une référence possible à une autre pièce de Marivaux, *L'île des esclaves*.

- topos du travestissement qui se rattache à une longue tradition théâtrale (Aristophane, la *commedia dell'arte*...), il est souvent présent dans les comédies de Marivaux : un prince se transforme en simple garde dans *La Double Inconstance*, une jeune fille prend l'apparence d'un chevalier dans *Le Triomphe de l'amour*....

- tradition du conflit dans la comédie mais celui-ci se situe moins entre personnages (maîtres/valets – parents/enfants) que dans des conflits intérieurs entre sentiment amoureux, loyauté et rang social.

- exploitation des ressorts traditionnels du comique : de mots, de gestes, de caractère, de situation. Le comique de situation provient du quadrille, de son ballet et principalement de la place des spectateurs qui ont l'avantage de maîtriser toutes les ficelles de l'intrigue et s'amuse ici de voir Lisette trompée en croyant être proche d'un mariage avantageux.

Question 2. Dans ce même extrait (acte II, scène 1), vous analyserez les propositions subordonnées circonstancielles.

La proposition subordonnée se caractérise par sa dépendance syntaxique à l'égard d'une proposition principale. La subordonnée circonstancielle, par ailleurs, a la particularité syntaxique d'être supprimable ou déplaçable puisqu'elle a la fonction de complément circonstanciel dans la phrase. Elle est introduite, et rattachée à la proposition principale, par une conjonction de subordination.

On trouve dans le texte 11 occurrences :

- des propositions subordonnées circonstancielle de cause, introduites par « parce que » : « parce qu'il est important que vous en soyez éclairci » (ligne 4-5) ; « parce qu'il est bien fait » (lignes 41-42) ;
- une proposition subordonnée circonstancielle de but : « afin que vous n'ayez point à vous plaindre de moi. » (ligne 5)
- des propositions subordonnées circonstancielle de condition : « si vous ne mettez ordre à ce qui arrive » (ligne 11) ; « s'il vous aime tant » (ligne 26) ; « si tu le mènes jusque-là » (ligne 28) ; « si je m'en mêle » (ligne 30) ; « si tu le peux » (ligne 31) ; « si elle se fâche » (ligne 51)
- des propositions subordonnées circonstancielle de temps : « quand il la connaîtra ? » (ligne 14) ; « quand tu lui parleras » (ligne 50)

Question 3. Vous concevrez et rédigerez à partir de ce dossier une séquence pédagogique à destination d'une classe de seconde de baccalauréat professionnel dans le cadre d'un travail sur l'objet d'étude « Dire et se faire entendre », séquence qui comportera obligatoirement un travail sur la langue.

Le corpus s'inscrit dans l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » en baccalauréat professionnel

Éléments du programme que le corpus permet tout particulièrement de travailler : Apprécier la dimension esthétique et créative de la parole – Comprendre et maîtriser les genres qui participent à la fois de l'oral et de l'écrit.

L'ensemble du corpus vise l'étude d'une pièce de théâtre à la fois dans sa dimension scénique (deux quiproquos, le travestissement, les documents iconographiques et la note d'intention) et dans l'art du dialogue qui sert le comique et la peinture de la psychologie des personnages (deux dialogues, l'extrait du film, la note d'intention).

La séquence peut ainsi s'orienter vers :

- la confrontation des langages et ses enjeux dans la constitution de l'identité → la langue de Marivaux est soucieuse de rendre le langage parlé lié à la condition sociale des personnages. Lisette, par opposition à Arlequin, sait davantage jouer les deux rôles parce qu'elle manipule mieux le langage, à quelques exceptions près, elle parle comme sa maîtresse. Mais, malgré cette maîtrise, et précisément parce qu'elle surjoue ce langage autre que le sien, sa parole la trahit encore aux yeux des spectateurs et de Monsieur Orgon.
- L'opposition des langages et des profils psychologiques des personnages souligne l'opposition des conditions → les personnages suscitent le rire parce qu'ils ne sont pas à leur place. Leur vêtement symbolise un rang social mais ils ne tiennent pas le discours attendu parce que leur langage manque de maîtrise et révèle leur maladresse dans leur rôle (mélange des registres chez les domestiques). Le jeu des acteurs redouble cet écart entre le costume et les attitudes du corps qui ne seraient pas appropriées à leur condition simulée. Ainsi, Arlequin multiplie les balourdises tout en singeant un langage précieux (métaphores filées).
- la noblesse de cœur des domestiques : Lisette vient honnêtement avertir M. Orgon de la naissance de ses sentiments et, dans la deuxième partie les deux amoureux se livrent à de prudentes confidences et on perçoit leur envie de livrer le secret.

- l'étude des enjeux scéniques

La note d'intention du metteur en scène pourrait constituer un support pour inviter les élèves à écrire leur propre note en s'imaginant metteur en scène de la pièce : cela permettrait d'évaluer la qualité de l'appropriation de la pièce, et des compétences de formulation écrite. Cela signifie que la séquence devra avoir progressivement nourri ces compétences.

Un écrit argumentatif de type essai sur les liens entre langage et identité est également envisageable.

C/ Quelques recommandations du jury

Comme cela a déjà été expliqué dans le rapport de jury de 2023, cette question s'apparente à un préambule de l'ensemble du travail demandé. Il ne s'agit pas ici de détailler isolément et de manière exhaustive chacun des documents, leurs références voire, comme cela a pu se trouver dans certaines copies, de relater la biographie de l'auteur (ou le cas échéant des auteurs), mais d'expliquer vers quel questionnement ils convergent, en quoi ces documents se complètent, se nuancent, se répondent... Ce n'est ni une analyse fine, ni le descriptif minutieux de chaque élément du corpus, mais une mise en perspective de l'ensemble. Cette présentation synthétique joue le rôle d'une introduction. Le corpus proposé cette session se compose ainsi de plusieurs textes et documents en lien avec le genre théâtral mais aussi d'éléments péritextuels ; tous avaient été choisis pour permettre aux candidats d'approcher au plus près le projet de la pièce.

Les considérations ayant trait à l'enseignement du français en lycée professionnel ne sont pas vraiment attendues dans ces deux étapes.

Question 1a : la présentation du dossier faisant valoir sa cohérence :

Il est conseillé, comme tâche préalable, d'analyser réellement chaque document du corpus pour croiser ensuite les éléments du dossier, identifier précisément l'unité du corpus (par exemple le topos maître-valet avec inversion des rôles et jeu de dupes ou encore le langage...). La réponse attendue n'est donc ni un long développement descriptif des documents, ni leur résumé ni même des digressions présentant le théâtre classique ou la biographie de Marivaux. La question centrale est celle de la cohérence ; les copies qui se limitent à rapprocher les documents par leur lien avec l'œuvre de Marivaux, par leur nature, leur époque ou leur genre ou celles qui identifient de très nombreux points de cohérence parfois anecdotiques, dans un ensemble régulièrement confus et répétitif ne sont pas jugées satisfaisantes.

Il n'est pas envisageable non plus d'occulter un document, ce qui a pu se produire notamment pour les photographies car le candidat n'a pas su en dégager des hypothèses interprétatives ou n'a pas vu la dimension scénique du corpus.

Certains candidats ont évacué une lecture littéraire du corpus pour se focaliser sur une lecture sociologique ou historique, en risquant parfois des anachronismes quand le prisme retenu était par exemple l'émancipation amoureuse des femmes. Maîtriser quelques concepts littéraires (marivaudage, scénographie...), relire attentivement les documents, se poser des questions d'interprétation (quels personnages pourraient être représentés sur les deux photographies ?) sont des conseils pour éviter de contourner les documents.

Ainsi, certains candidats ont réussi à lier les documents tout en dégageant leur singularité dans une formulation claire :

- « *Ce corpus est articulé autour de l'œuvre de Marivaux, Le Jeu de l'amour et du hasard (1730) et de ses adaptations théâtrales et cinématographiques. Cette pièce amène à se questionner sur la place de la classe sociale dans les relations amoureuses, sujet qui, même s'il peut sembler désuet, est toujours d'actualité, comme souligné dans les documents 4 et 5. Constitué de documents de natures et d'époques diverses, ce corpus met en exergue la douceur de l'amour naissant (documents 1 et 2) auquel s'oppose le poids des attentes sociales.* »

- « *Le document 3 représente un moment de joie, et si les costumes sont d'époque, les deux personnages n'observent pas la retenue qui aurait sis à des enfants de bonne famille, trahissant leur réelle classe sociale. À l'inverse, le document 4, propose une mise en scène plus actuelle et plus sobre*

dans laquelle la jeune femme est en proie à un dilemme entre deux prétendants ou entre l'amour et la raison. La valise, qui est située dans le fond de la scène, interpelle. Qui veut prendre son envol ? La réponse se trouve peut-être dans le document 5, Silvia veut s'émanciper de la tutelle de son père. Le metteur en scène rappelle l'intemporalité des thèmes abordés et pointe aussi la cruauté du procédé pour les quatre jeunes gens : chacun se voit tomber amoureux d'une personne à laquelle il croit ne pas devoir s'attacher. Le document 6 évoque l'impact des conditions sociales dans les rapports amoureux, nous pourrions parler de transclasse pour évoquer la difficulté de changer de classe. »

Question 1b : l'analyse littéraire du premier extrait

Comme l'indiquent les précédents rapports de jury (sessions 2022 et 2023), le nouveau format de l'épreuve ne coïncide pas avec un commentaire structuré et exhaustif.

Il s'agit, à la suite de la présentation du corpus et dans la logique de ce dernier, de formuler un projet de lecture chapeautant *a minima* deux pistes d'analyse et d'interprétation. Ainsi une problématique portant sur la dimension comique de l'extrait aurait-elle pu s'attacher d'abord au langage de Lisette puis à l'attitude d'Orgon qui s'amuse de la situation.

Il est demandé aux candidats qu'ils s'appuient précisément sur le texte c'est-à-dire qu'ils illustrent leur démonstration par des passages du texte, le repérage, l'analyse et l'interprétation de procédés d'écriture pour démontrer la pertinence de l'analyse. Par exemple, envisager la naissance de sentiments contradictoires, peut s'appuyer sur certains emplois de la conjonction de coordination "mais" dans les répliques de Lisette puis sur le caractère hyperbolique des propos qu'elle tient sur l'amour de celui qu'elle croit être Dorante.

Tout lien pertinent avec d'autres œuvres littéraires ou artistiques permettent au candidat de se distinguer par la richesse de sa culture générale, à la condition que ces références ne se substituent pas à l'exercice demandé. Ainsi, la référence à la pièce de Molière, *Les Précieuses ridicules* par son inversion des rôles des maîtres et des domestiques dont les acteurs ignorent les règles était-elle judicieuse.

Les copies jugées insatisfaisantes sont celles qui sont tombées dans le travers de la paraphrase plus ou moins étayée d'explications liées au contexte historique (« *ainsi au moment de la création de la pièce : La France est secouée par les guerres de religion* ») et culturel ou qui ont brièvement listé quelques pistes sans développement ni étayage. Il est aussi fortement conseillé aux candidats de ne pas négliger l'introduction, qui expose le projet de lecture, ni la conclusion même si, encore une fois, il ne s'agit pas d'un commentaire exhaustif.

Il est également demandé de maîtriser le vocabulaire propre au genre à l'étude : parler de répliques et non de vers, questionner la dimension scénique, saisir la dimension comique...

À ce stade de l'épreuve, il n'est pas attendu que le candidat s'interroge sur la place de l'élève, a fortiori s'il s'agit d'une excuse pour ne pas traiter des passages du texte, jugés « trop difficiles pour une étude en classe ».

Les copies qui réussissent le mieux l'exercice sont celles qui optent pour une analyse composée avec une problématique clairement énoncée. Les candidats qui excellent sont ceux qui choisissent de reprendre les thèmes mis en avant dans l'analyse du corpus, car ils mettent en cohérence les deux exercices et mettent en jeu les lignes de force du texte et des méta-textes fournis.

- « *L'aveu de Lisette : les éléments propres à l'Amour : exclamations, interjections, comparaison, métaphore, personnification de ses charmes. Tous ces éléments vont dans le sens d'une déclaration sincère.* »

- « *Cette double usurpation est connue d'Orgon qui manipule allègrement Lisette. Le marionnettiste s'amuse de cette situation, tout en orientant les autres à sa guise. Cet archétype du pater familiae du XVIII, qui feint laisser l'amour décider tout en s'assurant le choix réel. Il feint le désintérêt de la question, puis devant la révélation de Lisette, continue avec un détachement heureux, d'autoriser celle-ci à épouser celui qu'elle croit initialement promis à Silvia.* »

« *Lisette est une Manon Lescaut du théâtre, femme modeste dans le jeu des puissants, tiraillée entre ascension sociale et amour sincère* ».

Certains candidats ont pu proposer des problématiques pertinentes :

- « *Ce texte est-il un double questionnement sur l'amour, entre sincérité et jeu de dupes, mais aussi, une critique sociale du XVIII^e siècle, toujours d'actualité ?* »

« *En quoi la pièce est-elle une ode à la liberté d'aimer et de dire l'amour grâce à un jeu qui travestit les rôles et les statuts sociaux ?* »

« *En quoi Marivaux démontre-t-il que l'amour est un jeu sans hasard ?* »

...quand d'autres ont formulé des problématiques trop éloignées du texte voire génériques

* « *Cette pièce donne à lire et à entendre la parole comme un flux.* »

* « *L'éloquence des personnages permet d'engager une réflexion autour des intrigues.* »

* « *Le discours sur l'amour permet de se construire, de se révéler, de se montrer et d'exprimer des sentiments.* »

Pour se préparer à l'analyse des textes, peuvent s'avérer utiles des ouvrages comme le *Grevisse* consacré à *L'analyse des textes* chez Magnard ou bien Romain Lancrey-Javal et alii *Manuel d'analyse des textes. Histoire littéraire et poétique des genres*. Armand Colin, 2018 ou encore Eric Bordas et alii, *L'analyse littéraire*, Armand Colin, 2015. La fréquentation régulière de manuels de lycées peut constituer un premier palier utile à la préparation des candidats.

Épreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'histoire ou de géographie

Le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies et tient à signaler que la disparité, très large, des notes reflète le niveau de préparation du candidat plus qu'une réelle difficulté à maîtriser le sujet.

Les sujets sont conçus pour que la copie d'un candidat qui a travaillé les questions au programme du concours, la méthodologie de l'analyse et la didactique dans la perspective de l'enseignement en voie professionnelle soit valorisée. En revanche, la paraphrase, le verbiage et l'absence d'analyse en lien avec une problématique clairement établie sont autant d'écueils qui entraînent une sanction dans l'échelle des notations. Par ailleurs, il convient enfin de rappeler que la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, du vocabulaire disciplinaire et globalement du discours écrit est souvent décisive. Les fautes de syntaxe rendent la lecture de nombreuses copies difficile et l'usage du clavier, dominant dans nos vies quotidiennes, rend l'écriture cursive de certains candidats réellement laborieuse à lire. Il est donc important de travailler l'expression écrite si nécessaire en amont de l'épreuve d'admissibilité.

Les bonnes copies articulent les connaissances et une analyse du document en un nombre de pages minimal, elles sont lisibles, ont peu de fautes. Elles parviennent ainsi à éclairer les enjeux du corpus. En outre, elles mettent en avant des propositions pédagogiques qui s'inscrivent dans les programmes de la voie professionnelle et qui articulent des notions-clés avec les capacités du programme. Les meilleures propositions pédagogiques s'attachent avant tout à présenter une analyse s'inscrivant dans les finalités de l'enseignement de la géographie : elles proposent des contenus pédagogiques qui tendent vers ces finalités, sans omettre une évaluation. Les évaluations les plus pertinentes, de diverses natures, sont souvent proposées au cours de la séquence, en explicitant le rôle de chacune d'elle pour l'élève.

Le sujet proposait une approche originale de la frontière en l'abordant sous l'angle des impacts sur une ressource vitale : l'eau. Cela permettait notamment de croiser la thématique de la frontière avec celle du développement durable, très présente dans les programmes.

Dans la majorité des copies de la session 2024, le commentaire scientifique reste globalement acceptable bien qu'il manque souvent de références précises de travaux récents sur le sujet. Le jury constate avec plaisir que les candidats maîtrisent *a minima* les attendus de l'exercice. Il regrette cependant que beaucoup restent dans la superficialité des notions et ne maîtrisent que très partiellement une analyse géographique fine, mettant en œuvre une approche systémique ou multiscalaire par exemple. Les séquences pédagogiques proposent globalement des séances qui

correspondent au thème et au niveau choisi dans l'enseignement professionnel, en lien avec le corpus documentaire. Les évaluations sont souvent prévues mais ne sont pas toujours bien articulées aux objectifs d'apprentissage définis dans la séquence.

Les documents du corpus n'ont guère posé de problèmes de compréhension. Le sujet a globalement été bien identifié. Par ailleurs, quasiment toutes les copies ont présenté des problématiques dans le commentaire. Pour autant, tous les enjeux n'ont pas été cernés, notamment ceux en lien avec les changements globaux et certaines problématiques ont été proposées sans rapport avec le sujet au programme du concours : les frontières. Il s'agissait ici d'envisager la question de l'impact des frontières sur la question de l'eau et ce, avec une réelle mise en tension.

Cela suppose, lorsque le candidat est confronté au sujet, qu'il commence par consacrer du temps à identifier tous les termes du sujet (les titres, les dates et les sources) et à observer puis à analyser les documents. Cette étape, manifestement trop souvent négligée, doit permettre d'identifier les termes importants du sujet qu'il conviendra de définir en introduction et de cerner l'enjeu principal du sujet, ici la question centrale du lien entre frontière et eau. Cette étape permet d'élaborer une problématique qui englobe l'ensemble des enjeux du sujet et à laquelle le plan est articulé. Sur le fond, cette analyse permet aussi d'étayer le propos par des références universitaires et scientifiques qui explicitent de manière pertinente les documents qui servent d'appui au commentaire. C'est lors de cette étape qu'il était possible de réfléchir, en lien avec la question de la frontière, à l'aspect multiscalaire du sujet, à la question du dérèglement climatique, du développement durable et d'établir un lien avec les changements globaux.

Ce travail de préparation permet d'entrer dans une analyse documentaire satisfaisante mais aussi de trouver des leviers pertinents pour tisser du lien avec la proposition pédagogique.

1) Présentation du dossier documentaire et enjeux du sujet

Présentation des documents : le corpus documentaire est composé de trois documents qui présentent des regards et des analyses croisés sur les tensions géopolitiques liées aux ressources hydriques et ce, à plusieurs échelles spatiales et temporelles. À l'échelle locale, il soulève des questions à hauteur d'homme : comment articuler la demande d'eau pour l'usage domestique, pour l'agriculture vivrière, pour l'agriculture d'exportation, pour l'agriculture industrielle, pour produire de l'énergie ? À l'échelle nationale : l'eau qui coule dans un État lui appartient-elle ? Un État situé à l'amont a-t-il le droit de construire un ou des barrages et ainsi réguler les flux de l'eau dans les États d'aval ? Un État plus riche et/ou plus peuplé est-il plus puissant ? A-t-il plus de droits ? Quand la frontière est un cours d'eau, peut-on en détourner l'eau ? À l'échelle du bassin hydrographique : quelles tensions, quels conflits, quels rapports de force existent et évoluent au cours du temps ? Le corpus permet aussi d'aborder les problématiques dans une épaisseur temporelle : quelle reconnaissance des traités signés durant la période de colonisation ? Quelle projection de la situation hydrique en 2050 ? Enfin, l'étude du corpus mène à une réflexion systémique du cycle et des usages de l'eau : quel accès à l'eau potable pour tous dans un contexte de changements globaux, de croissance démographique et de pollution passées et présentes ?

Le premier document est une infographie, publiée dans *Die Zeit* puis *Courrier International*, qui présente les usages et les conflits d'usage de l'eau à plusieurs échelles dans le bassin du Nil. L'Éthiopie a construit le grand barrage de la Renaissance (2011- 2024), le GERD, qui est la plus grosse centrale hydroélectrique du continent africain et qui a une incidence évidente dans les États d'aval, notamment l'Égypte.

Le deuxième document est un article de presse, paru dans *Le Monde*, décrivant les tensions territoriales et notamment les conflits d'usage de l'eau entre Haïti et la République dominicaine. En septembre 2023, la République dominicaine a décidé de fermer sa frontière avec Haïti dont un canal d'irrigation sur la rive haïtienne d'un cours d'eau frontalier, le fleuve Massacre, en est la cause. La construction de ce canal souligne les contrastes sociaux et économiques extrêmement importants entre les deux pays et pointe le problème du détournement d'un cours d'eau frontalier vers un bassin de rétention d'eau pour irriguer 3 000 hectares de terres agricoles haïtiennes en période de sécheresse, de plus en plus fréquentes.

Le troisième document est une carte de géographie prospective réalisée par Aurélie Boissière. Il présente une projection de la situation hydrique en 2050 avec deux angles d'approche : le premier est le problème prédominant de chaque État ; le second est le facteur aggravant de certaines régions du monde. Deux approches différentes qui parfois se superposent : approche systémique (dérèglement

climatique, variabilité des précipitations) et approche territoriale et géopolitique (accès, pollution, pression, capacité d'adaptation et dépendance des États).

Le corpus invite le candidat à avoir une approche multi scalaire et systémique des usages de l'eau à partir de la frontière. Le fait qu'elle soit indispensable à la vie sur terre en fait une ressource convoitée plus qu'aucune autre : sa rareté et/ou sa mauvaise qualité maintiennent des populations entières dans la pauvreté et alimentent parfois des conflits. Dans un contexte de croissance démographique et de changements globaux, l'eau est une ressource de plus en plus disputée dont le partage et la gestion sont des enjeux majeurs du développement durable. Les frontières étatiques ne sont pas seulement des séparations : elles participent à des recompositions spatiales, à des aménagements territoriaux, à des réorganisations de flux et favorisent ainsi de nouveaux usages des territoires. L'analyse scientifique et la proposition pédagogique s'appuieront sur le thème 1 « L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger, se déplacer » du programme de terminale : « Les hommes face aux changements globaux ».

2) Problématiques envisageables

Le jury n'a pas d'attente particulière en ce qui concerne la problématique. En revanche, il apprécie la cohérence entre le sujet, la problématique et le développement sans pour autant que cela ne conduise à une multiplication des questions. Pour ce sujet, on pouvait par exemple proposer :

- Dans un contexte de changements globaux, quels rôles jouent les frontières dans l'appropriation, l'utilisation et l'exploitation de l'eau ?
- Quelle(s) dimension(s) géopolitique(s) ont les frontières dans la gestion de l'eau ?

3) Éléments majeurs à dégager des documents, contextualisation et contenus scientifiques associés

a) Éléments majeurs et contextualisation : les éléments majeurs à dégager des documents concernent les tensions hydropolitiques liées à la fois à la quantité et à la qualité de la ressource en eau et à une frontière. En effet, un risque hydrologique est souvent défini par la combinaison d'un aléa climatique naturel (crue, sécheresse) et de la vulnérabilité des habitants. Avec ces deux facteurs, on peut identifier les régions potentiellement soumises aux risques hydropolitiques. Le corpus invite à réfléchir à ces risques et ces tensions. Les trois documents présentent des situations tendues. Tout d'abord, dans les territoires où l'eau est rare et/ou se raréfie, les conflits entre États partageant un bassin versant peuvent s'exacerber. Ensuite, les tensions sont également déterminées par les facteurs climatiques : les espaces arides et semi-arides, où la variabilité des précipitations est la plus forte dans un contexte de changements globaux, sont les plus exposés. Pour autant, les sécheresses et les inondations ne prendront un caractère catastrophique que là où la capacité d'adaptation des populations est limitée. La vulnérabilité est plus importante dans les pays pauvres (Doc.1 et 2). Ainsi, lorsque l'amont plus arrosé et l'aval plus sec n'appartiennent pas au même pays, des situations de dépendance apparaissent (Doc.1 et 3). C'est le cas de l'Égypte, dont l'essentiel des eaux viennent de l'Éthiopie et de l'Ouganda (Doc.1). Enfin, ce corpus démontre que les infrastructures sont au cœur des tensions hydropolitiques. Barrage (Doc1) ou canal (Doc2), une infrastructure est souvent une pièce maîtresse d'une politique nationale de contrôle et de valorisation des ressources en eau ; elle a par ailleurs toujours des impacts humains et environnementaux.

Contenus scientifiques : l'approche multiscalaire des documents était fortement recommandée pour interroger les enjeux du sujet. La présence d'un schéma qui met en lien et/ou en exergue les tensions entre les éléments du sujet – ici une ressource (l'eau) et une frontière – et qui éclaire les documents est toujours appréciée en géographie. La définition et l'utilisation pertinente des notions (ODD, conflit d'usage, ressources, aménagement, frontières...) sont également valorisés. Les ODD étant présents dans les programmes, le jury en attendait un usage maîtrisé et notamment le fait que l'ODD6 intègre la notion de gestion transfrontalière de l'eau, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération. Par ailleurs, les copies dans lesquelles les candidats ont fait mention des impacts environnementaux, de l'ONU ou de grands organismes internationaux ou qui ont réaffirmé l'utilisation raisonnable et équitable de la ressource ont été valorisées.

Les références scientifiques citées à dessein jalonnent les très bonnes copies. Outre les références liées aux frontières, le jury a eu le plaisir de voir quelques références à des ouvrages tels que *l'Atlas*

mondial de l'eau (D. Blanchon, 2022), *Carto* « Les crises de l'eau », (2023) et des articles de Géoconfluences.

b) Proposition de plan de commentaire pour la problématique « Dans un contexte de changement globaux, quels rôles jouent les frontières dans l'appropriation, l'utilisation et l'exploitation de l'eau ? »

Tout comme pour la problématique, le jury n'attend pas un plan précis. Cependant, pour guider de futurs candidats, le jury présente ici un plan possible en prenant soin d'indiquer la problématique dont il découle.

L'introduction doit à la fois présenter le sujet et en définir les termes et les enjeux, réaliser une présentation succincte des documents, si possible en les confrontant ou en les qualifiant selon leur nature ou leur échelle d'analyse ou le type d'auteur... avant d'énoncer la problématique et le plan. Il ne s'agit ni de se lancer dans un long développement, sans lien avec les documents, ni de paraphraser les documents.

La confrontation des documents au fil du devoir plutôt que leur analyse successive est valorisée.

L'eau, une ressource vitale disputée

1. L'eau, objet de conflits frontaliers sur Hispaniola et dans le bassin du Nil
 - Acteurs et enjeux des infrastructures (canal-frontière pour Hispaniola et barrage de la Renaissance pour le bassin du Nil) : régulation des débits du Nil au Soudan, irrigation des terres égyptiennes et irrigation des terres agricoles à Haïti.
 - Des conflits révélateurs des fractures socio-économiques (Haïti, République dominicaine) et des rapports de puissance (Égypte, Soudan, Éthiopie).
2. Les effets du changement climatique ne connaissent pas les frontières
 - Des sécheresses (Hispaniola) ou des inondations (Soudan) plus fréquentes.
 - L'avenir incertain des zones de déficit pluviométrique (plaine du Nil en Égypte, Haïti, République dominicaine).
3. L'accès à l'eau pour tous dans un contexte de changements globaux : un objectif de développement durable
 - Le cycle de l'eau affecté : érosion des sols (crue/sécheresse accrues sur Hispaniola et dans le bassin du Nil), disparition d'écosystèmes fragiles (construction du GERD), pollution des nappes phréatiques (intrants dans l'agriculture égyptienne).
 - La solidarité et la coopération frontalière / tensions frontalières : une base de réflexion pour des solutions pérennes. Recherche de résolutions pacifiques et de collaborations entre États pour améliorer l'accès et l'utilisation de l'eau pour tous (Traités en 1929 pour Hispaniola et traités de l'époque coloniale pour le bassin du Nil... Traités à élaborer aujourd'hui) qui est rendu plus difficile lorsque les régimes politiques sont affaiblis.

4) Proposition de séquence intégrant tout ou partie des documents

La proposition pédagogique doit montrer une connaissance précise des programmes : le thème, les capacités, les notions et les repères doivent être connus et mentionnés. Les différentes séances de la séquence, comme les activités proposées, doivent être pensées et décrites de manière précise. Elles doivent être également mises en lien avec la ou les capacités du programme. Les bonnes copies présentent des évaluations qui reprennent de manière explicite les capacités travaillées et qui font sens. Le candidat devra veiller à ce que sa proposition pédagogique s'appuie sur au moins un document du dossier, à ce qu'elle ne se limite pas à énoncer quelques thèmes généraux sans proposition de mise en œuvre et à ne pas multiplier de manière déraisonnable le nombre de documents.

Pour le sujet proposé, la proposition pouvait s'inscrire dans le programme de géographie de terminale « Les Hommes face aux changements globaux » dans le thème 1 : « L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer ». La proposition n'est pas exhaustive et se compose d'une séquence d'une durée totale de 5 heures décomposées en trois séances et d'une évaluation finale.

Les hommes face aux changements globaux : l'accès à l'eau pour produire et consommer, se loger et se déplacer

**Séance 1 : l'eau dans le bassin du Nil : une ressource convoitée pour différents usages.
Quels sont les enjeux dans le bassin du Nil ?**

Les enjeux du barrage de la Renaissance (GERD) dans les pays du bassin du Nil :

1. En Éthiopie : produire de l'hydroélectricité pour une population qui en est privée à 60% et grâce à cette énergie, impulser un développement économique du pays.

2. Au Soudan : limiter les inondations et les sécheresses, potentiellement, produire davantage d'électricité.

3. En Égypte : préserver la quantité d'eau qui arrive dans le pays et préserver les cultures vivrières comme industrielles.

Capacités : décrire une situation géographique à l'écrit ; confronter des points de vue d'acteurs différents.

Notions et mots-clés : accessibilité, aménagement des territoires, disponibilité, territoires, développement, ressources, conflits d'usage, habiter, mobilités.

Séance 2 : l'eau, une ressource disputée et révélatrice des rapports de puissance.

Le droit à l'eau est-il un droit fondamental universel ou une ressource territoriale ?

1. Le partage de l'eau génère des conflits territoriaux de la ressource (bassin du Nil et Hispaniola)

2. Le partage de l'eau révèle des rapports de puissance : tentative d'intimidation militaire de l'Égypte envers l'Éthiopie, fermeture de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, le Soudan se range aux côtés de l'Égypte, pays plus riche et plus puissant que l'Éthiopie, alors qu'il peut tirer quelques bénéfices du barrage de la Renaissance (limiter les inondations et achat d'électricité).

3. Le droit à l'eau n'est pas universel : le document 3 montre que de nombreux États africains ont une dépendance élevée vis-à-vis des pays étrangers, que la pression sur la ressource est forte en Afrique du Nord, dans la péninsule arabique et en Asie centrale, que l'eau est polluée dans de nombreux États, enfin que le dérèglement climatique rend les précipitations de plus en plus variables.

Capacités : décrire une situation géographique à l'oral, analyser un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas, confronter des points de vue d'acteurs différents.

Notions et mots-clés : accessibilité, aménagement des territoires, disponibilité, territoires, développement, ressources, conflits d'usage, habiter, changements globaux.

Séance 3 : la coopération et la solidarité, des leviers pour offrir des solutions durables Le droit à l'eau pour tous : l'ODD 6

1. Protéger et/ou améliorer l'agriculture vivrière, l'agriculture industrielle (coton) : des projets qui peuvent être solidaires et durables

2. Limiter les inondations et les sécheresses, produire de l'hydroélectricité : des projets qui peuvent être coopératifs et durables

3. Géographie prospective : Imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à l'eau en répondant à l'objectif n°6 de l'ODD.

Capacités : imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux défis sociétaux (liens avec l'EMC) ; confronter des points de vue d'acteurs différents.

Notions et mots-clés : accessibilité, aménagement des territoires, disponibilité, territoires, développement, ressources, conflits d'usage, habiter, changements globaux, collectivités territoriales.

L'évaluation est réalisée à l'issue de la séquence. Elle pourrait être la description écrite d'une situation géographique sur un espace de même nature, l'exercice ayant déjà été réalisé en classe.

Pour finir, le jury tient à rappeler l'importance du travail de préparation scientifique, mais aussi de familiarisation avec les finalités des programmes d'histoire et de géographie de la voie professionnelle. Il encourage les candidats à s'entraîner en temps limité et à prendre le temps de relire leur copie.

Pour le jury, Sabine Dumont

Épreuve d'admission

Épreuve de leçon dans la valence lettres

1/ Définition et présentation de l'épreuve

Pour rappel, l'épreuve repose sur un programme de six œuvres de différents genres (roman, poésie, théâtre), courants (classique, romantique, réaliste, absurde, etc.) et époques (du XVI^e au XX^e siècle). Exceptionnellement, le programme d'œuvres de la session 2025 restera identique à celui de 2024.

Louise Labé, *Sonnets*

Jean Racine, *Phèdre*

Antoine Prévost, *Manon Lescaut*

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*

Jean Giono, *Jean le Bleu*

Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

- **Durée de la préparation : 2 heures**
- **Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (première partie : 30 minutes maximum, seconde partie : 30 minutes maximum)**
- **Coefficient : 2,5**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Dans une première partie (30 minutes maximum), à partir d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme du concours et d'une question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel, le candidat élabore une séance d'enseignement pour un niveau qu'il détermine, en justifiant son choix.

Dans une seconde partie (30 minutes maximum), le jury mène un entretien permettant de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie.

Le programme de l'épreuve est constitué d'œuvres d'auteurs de langue française, périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

La réussite de l'épreuve repose sur la connaissance de chacune des six œuvres. Outre la compréhension précise du passage soumis à l'étude, leur lecture favorise les approches intertextuelles. Ainsi un candidat interrogé sur *Manon Lescaut* établit-il de judicieux parallèles entre la passion amoureuse du Chevalier Des Grieux, celle de Phèdre et celle de Louise Labé. Un autre interrogé sur *Le Roi se meurt* se questionne avec pertinence sur la différence de traitement du tragique entre les personnages de Bérenger 1^{er} et de Phèdre. À l'opposé, un candidat découvrant *Manon Lescaut* le jour de l'épreuve, se heurte à l'incompréhension de la deuxième rupture entre Manon et Des Grieux et de leur subite précarité.

La réussite de l'épreuve repose également sur une bonne connaissance des programmes d'enseignement en vigueur l'année de la session. La session 2025, reposera ainsi, outre sur les programmes de CAP et de seconde, première et terminale professionnelles, sur le nouveau programme limitatif de terminale, *Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?*

Il ne s'agit pas seulement d'en mémoriser les principales lignes, mais aussi et surtout de percevoir les enjeux et visées de chaque objet d'étude, pour chacun des niveaux du CAP et du Baccalauréat professionnel (excluant a priori du champ de l'épreuve la troisième Prépa Métier).

Un sujet unique portant sur un extrait de l'une des six œuvres est proposé aux candidats : à la différence du concours interne, les candidats n'ont pas choisi entre deux textes. Le libellé du sujet se présente comme suit :

Texte : titre, auteur, date, édition.

De à (balisage des lignes ou pages de l'extrait à étudier)

La leçon permet de rendre compte du travail mené par un enseignant en vue de la conduite d'une séance d'enseignement. Pour la mettre en œuvre, vous présenterez successivement :

1. Une étude littéraire fine de l'extrait
2. Une réflexion grammaticale : en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur (forme ou fonction grammaticale à étudier) de la ligne à la ligne....
3. L'exploitation de ce travail dans une séance d'enseignement inscrite dans un objet d'étude du cycle du baccalauréat professionnel ou du CAP

Ces trois parties constituent les trois étapes-types de la préparation d'une séance d'enseignement. Les étapes 1 et 2 correspondent à l'exploration savante (littéraire, sémantique, stylistique et grammaticale) et solitaire d'un texte, préalables incontournables à l'étape 3. Cette dernière correspond à une exploitation didactique du texte, en classe, avec les élèves.

Il convient donc d'accorder une attention particulière à la première étape – l'étude littéraire – qui conditionne bien souvent la réussite des suivantes. À titre indicatif, sur les 30 minutes d'exposé, il est recommandé de consacrer 15 à 20 minutes à l'étude littéraire, 3 à 5 minutes à la question de grammaire et 5 à 10 minutes à l'exploitation pédagogique. Le jury s'étonne cette année encore de présentations d'études littéraires n'excédant pas 5 minutes, trop brèves donc pour entrer dans les niveaux de précision, de nuance et de complexité attendus. Il n'est pas inutile de préciser que dans ce cas, l'entretien ne compense pas le temps d'exposé non utilisé et n'excèdera donc pas les 30 minutes imparties. À l'inverse, tout exposé trop long est interrompu par le jury au bout de 30 minutes.

Veillez noter qu'à compter de la session 2025, les candidats auront le choix entre deux textes tirés de deux œuvres au programme différentes, comme cela se fait au concours interne.

2/ Quelques remarques sur le temps de préparation de l'épreuve

Durant les deux heures de préparation, les candidats sont réunis dans une salle où sont tenus à leur disposition des dictionnaires de langue française, les programmes d'enseignement de CAP et de baccalauréat professionnel, ainsi que des feuilles de brouillon. Il est remis à chaque candidat le libellé du sujet unique (pas de tirage au sort), un exemplaire de l'œuvre intégrale (à restituer vierge de toute annotation à l'issue de l'épreuve), ainsi qu'une photocopie du passage à étudier. Cette dernière peut être librement annotée et surlignée. Il est conseillé de bien numéroter les feuilles de brouillon et d'annoter clairement la photocopie du texte commenté. Cela évitera les minutes perdues devant le jury en recherche de feuilles, de renvois ou de déchiffrements, parfois longues et surtout angoissantes pour le candidat. Pour finir, chaque candidat pourra à sa convenance détenir le matériel suivant : crayons à papier, gomme, stylos, surligneurs, bouchons d'oreille pour favoriser la concentration, montre ou réveil mécaniques (les téléphones portables et montres connectées sont interdits).

Le jury attire l'attention des candidats sur l'usage raisonné des ressources mises à leur disposition – dictionnaires, programmes ou préfaces des œuvres. Elles peuvent certes reconforter, constituer un appont ou une amorce pour faire réémerger des connaissances déjà acquises mais elles ne se substituent jamais à la lecture des œuvres et à la préparation de cette épreuve du concours. En effet, outre la perte de temps qu'occasionne leur lecture au détriment de l'analyse de l'extrait, l'exposé et l'entretien révèlent infailliblement au jury ces manquements. Ainsi, la seule lecture de la table des matières des *Petits poèmes en prose* ne masque pas la méconnaissance de l'œuvre, le survol de quelques lignes ou chapitres de *Manon Lescaut* ne remplace pas sa lecture intégrale, quelques extractions de la préface n'illusionnent guère sur la connaissance réelle de *Jean le Bleu*. La question de grammaire n'échappe pas à la règle : la copie studieuse de la définition du mot « pronom » dans le dictionnaire ne sera d'aucune aide à un candidat qui se révèle ensuite incapable d'identifier un pronom dans l'extrait.

3/ L'étude littéraire fine d'un extrait : observations et conseils

Les compétences de lecture

Il est attendu des candidats qu'ils témoignent de leur capacité à comprendre, à interpréter et à analyser un texte littéraire.

✓ **La compréhension**

S'agissant d'un concours de recrutement de futurs professeurs de français, un niveau expert de lecture est attendu. Cela suppose donc de dépasser **la seule compréhension littérale** d'un texte qui se réduirait à la simple saisie d'informations tels que les événements, les noms des lieux ou des personnages. Comme l'indique la formulation du sujet, il s'agit de parvenir à une compréhension *fine*, c'est-à-dire d'accéder à l'implicite, d'identifier la visée et la singularité du texte, d'avoir une distance critique qui permette d'apprécier une idée, une émotion ou une tournure. Ainsi, les lectures personnelles qui s'écartent des ornières et des généralités - dès lors qu'elles s'appuient sur l'analyse des procédés d'écriture et qu'elles ne contreviennent pas aux intentions auctoriales – témoignent de ce niveau expert. Cette année encore, le jury insiste : une lecture littérale ne peut faire office de lecture littéraire. De nombreux candidats pensant réaliser une lecture littéraire, se livrent en réalité à une lecture littérale et à son regrettable avatar : la paraphrase. Ils relisent par exemple une phrase, « *L'adresse était à moi, et l'écriture de sa main.* » (*Manon Lescaut*), puis se livrent à sa reformulation, « *L'abbé Prévost nous dit que le chevalier Des Grieux découvre une lettre que lui a écrite Manon* ».). Quelques candidats procèdent ainsi, phrases après phrases, à une sorte de traduction qui n'apporte aucune plus-value de sens.

La paraphrase – autrement dit le résumé ou la reformulation – n'est toutefois pas proscrite. Elle a au contraire toute sa place dans une introduction pour rendre compte brièvement de l'œuvre, d'un chapitre, de ce qui précède ou succède à l'extrait à l'étude. En revanche, elle ne peut se répandre dans le développement et se substituer à l'analyse elle-même.

Comme indiqué précédemment, l'étude littéraire conditionne souvent la réussite de l'ensemble de l'épreuve. Si toutes les études littéraires réussies ne donnent pas toujours lieu à de bonnes exploitations pédagogiques, en revanche toutes les bonnes exploitations pédagogiques résultent de lectures littéraires réussies. Il convient donc d'y consacrer le temps de préparation nécessaire.

✓ **L'interprétation**

Une fois la compréhension stabilisée, peut s'opérer **l'interprétation**. Il s'agit d'un au-delà du texte, d'une plus-value de sens qui témoigne d'une lecture sensible et active. Pour reprendre les propos d'Umberto Eco², elle permet de remplir « les blancs » du texte à renfort de connaissances littéraires, d'expériences, de réceptivité et de coopération du lecteur. Les propositions d'interprétations présentent toujours une prise de risque, mais elles seront toujours saluées par le jury dès lors que le texte les autorise. Un candidat propose par exemple une interprétation très psychologisante et personnelle du personnage de Louisa (*Jean le Bleu*), figure de la mère et de l'amante. Il convainc le jury par l'analyse précise du texte dans lequel peut en effet se lire ce double sentiment de sécurité et de sensualité.

Certaines interprétations sont en revanche irrecevables : une candidate dénie ainsi l'inceste de Phèdre, invoquant la sincérité de son amour pour Hippolyte qui n'est de surcroît pas son fils. Cette lecture actualisante pose problème à plus d'un titre : elle écarte la question tragique du fatum, mais aussi la question morale, elle contrevient enfin au texte même (voir les paroles de Phèdre vers 1270 « *je respire à la fois l'inceste et l'imposture* »). Un autre candidat avance la vision nostalgique de *Jean le Bleu* à l'évocation d'Antonine et Louisa sur le chemin de l'école. Rencontrant certes des échos personnels chez ce lecteur actif, l'écriture de Giono, dans ce passage précis, porte l'empreinte formelle d'une réminiscence jubilatoire difficilement conciliable avec cette interprétation.

L'entretien permettra toutefois à ces deux candidats d'interroger leurs interprétations, de les ajuster et d'en reformuler de nouvelles. En effet, le jury ne sanctionnera pas une mésinterprétation lors de la présentation. Il valorisera au contraire un candidat capable de se rétablir lors de l'entretien, de réviser son approche ou de la justifier de façon probante. Les capacités de décentrage, de questionnement, de réajustement, de changement de points de vue, de réactivité dans l'échange peuvent ainsi largement compenser des propositions initiales incomplètes ou défailtantes. En revanche, le jury pénalisera un candidat qui refuse de s'engager dans les voies que lui ouvrent les interrogateurs ou s'enferme dans des contresens en tentant vainement de les justifier. À ce titre, l'entretien donne déjà à voir les prémices

² Umberto Eco, *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*

des compétences-métier qui se profilent chez le candidat selon la posture qu'il adopte ou l'écoute et l'agilité intellectuelle dont il témoigne.

✓ L'analyse

Comme indiqué ci-dessus, compréhension et interprétation ne sont recevables qu'à la condition d'être validées par l'analyse. Il convient donc, dans une démarche rigoureuse d'investigation, de passer au crible de l'analyse chacune des hypothèses de sens et d'interprétation envisagées. Les candidats qui parviennent à mettre l'analyse littéraire au service du sens et dans la logique de leur problématique obtiennent en général de bonnes notes. Ils se distinguent de ceux qui s'en dispensent. Le jury déplore de façon récurrente un usage restreint des outils d'analyse littéraire. Si les champs lexicaux, la métaphore et la comparaison sont largement connus des candidats, ce « couteau suisse » ne peut suffire pour étudier l'immense variété des textes. Il convient donc de sélectionner, parmi la large panoplie existante, les outils les plus aptes à rendre compte de la singularité d'un texte ; outils stylistiques, rhétoriques, lexicaux, énonciatifs, narratologiques, syntaxiques, etc. Les connaissances littéraires mobilisées à bon escient contribuent également à l'analyse : il est naturellement plus pertinent d'analyser un passage de *Phèdre* en ayant une idée de ce qu'est une tragédie ou encore, d'aborder le *Spleen de Paris*, non pas sous l'angle d'une prose poétique, mais bien sous l'angle de poèmes en prose, dans la lignée de *Gaspard de la nuit* d'A. Bertrand, tel qu'indiqué dans la lettre préface à Arsène Houssaye. etc.

Avant de délibérer sur la nature réellement autobiographique de *Jean le Bleu*, encore faut-il connaître les caractéristiques de ce genre et se pencher sur l'étude des pronoms dominants et des systèmes des temps verbaux. L'étude de *Phèdre*, tragédie versifiée, des *Petits poèmes en prose* ou des *Sonnets* de Louise Labé ne peut faire l'économie d'une analyse de la forme (absence ou présence de mètres et de rimes, régularité ou rupture de rythmes, récurrences de sonorités, etc.) et des effets de sens qui en découlent. De la même façon, il ne suffit pas d'affirmer que le comique et le tragique cohabitent dans *Le Roi se meurt*. Il convient de relever les procédés d'écriture qui caractérisent ces deux registres et c'est à bon droit qu'il sera alors possible d'avancer que de cette cohabitation de registres naît l'absurde. Enfin, si l'analyse légitime une hypothèse, elle doit surtout permettre d'affiner, d'enrichir, une piste de compréhension ou d'interprétation. Il est donc inutile d'analyser une évidence : rien ne sert de relever le champ lexical de l'amour pour montrer que le chevalier Des Grieux aime Manon... Un autre écueil reste encore à éviter : le catalogue de procédés d'écriture disjoint du sens et des effets qu'ils produisent. Tel candidat relève minutieusement les métaphores présentes dans un extrait de *Jean le Bleu* sans en tirer d'autre constat que celui de leur profusion. A l'inverse, tel autre recueillera la faveur du jury, en se livrant à l'analyse des ruptures rythmiques dans *Phèdre*, en relevant les rejets, en mentionnant l'alternance de rythmes ternaire et binaire, pour brillamment conclure à l'inscription dans l'écriture même de l'égaré et du désordre de l'héroïne.

Pour conclure, le choix de cette présentation en trois composantes distinctes – compréhension, interprétation et analyse – répond à un besoin de clarification pour le présent rapport ; il vise uniquement à attirer l'attention des candidats sur leur nécessaire présence dans toute étude littéraire. Le jury constate en effet trop souvent l'absence d'analyse et/ou l'indigence des interprétations. Mais il ne s'agit nullement d'un ordre à reproduire pour structurer une étude littéraire en trois parties, ce qui reviendrait d'ailleurs à scinder de manière dommageable le fond et la forme. Dans la lecture littéraire, ces trois composantes se mêlent, se complètent, s'enrichissent les unes des autres, autour des axes de lecture annoncés dans l'introduction, où au gré de la progression linéaire de l'explication. On peut ainsi au sein d'un même paragraphe, justifier d'une interprétation en s'appuyant sur l'analyse d'un procédé d'écriture ou, inversement, analyser un procédé d'écriture particulièrement saillant pour en dégager un axe de compréhension.

La lecture orale

La lecture oralisée, de tout ou partie de l'extrait selon les indications du jury, peut précéder l'étude ou prendre place dans son introduction. Dans le premier cas, elle peut aider les candidats stressés à entrer dans l'épreuve sans prise de parole personnelle. Dans le second, elle peut offrir l'opportunité d'illustrer d'emblée un des axes d'études annoncé en introduction : lire l'extrait de *Phèdre* sur un ton tragique ou celui du *Roi se meurt* sur un ton ironique atteste déjà d'un projet de lecture.

Une fois écartées d'éventuelles insuffisances techniques (volume, fluidité, liaisons défectueuses, écorchages ou détournements de mots), l'exercice permet au jury d'apprécier non seulement la compréhension globale du texte mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : le ton comique de tel texte est-il rendu par l'intonation ? L'alexandrin est-il respecté ? le « E » muet effectivement amuït dans tel vers ? Une diérèse ou une synérèse malencontreuse ne vient-elle pas estropier le rythme du vers ? L'observance de la ponctuation est-elle rendue par les pauses ? Les didascalies sont-elles oralement distinguées des répliques dans le texte théâtral ? La mise en voix de l'extrait de *Manon Lescaut* rend-elle compte des diverses instances énonciatives et des différentes modalités de paroles rapportées ? Si toutes les bonnes lectures orales n'augurent pas systématiquement de bonnes explications de textes, en revanche les lectures orales émaillées d'erreurs ou d'équivoques préfigurent souvent des explications de textes hasardeuses.

S'il importe donc de donner *a minima* une lecture orale fiable et fidèle, respectueuse des mots et du sens du texte, une mise en voix qui rend compte d'un projet de lecture sera valorisée.

Foire aux questions autour de l'étude littéraire

✓ **Lecture linéaire ou composée ?**

Nous renvoyons les candidats à la lecture des précédents rapports de jury concernant ce choix : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-1205>

✓ **Comment organiser une lecture littéraire ?**

Quel que soit le choix du candidat – lecture composée ou lecture linéaire – la structure canonique d'une lecture analytique comporte trois parties :

- L'introduction : elle présente brièvement l'œuvre, la contextualise *si nécessaire*, présente l'extrait et le situe dans l'œuvre. Elle annonce la problématique et le projet de lecture qui dans le cas d'une lecture expliquée, correspond à l'annonce du plan.
- Le développement :
 - *dans une lecture composée*, le développement s'organise en plusieurs parties – deux à trois – en suivant l'ordre du plan annoncé en introduction. Chaque partie traite l'un des axes du projet de lecture. Pour la clarté de la réflexion et de la présentation, chaque partie peut également faire l'objet de sous-parties.
 - *dans une lecture linéaire*, le développement s'organise au fil des phrases et des paragraphes, en suivant les mouvements du texte. Le plan étant à trouver dans la structure interne de l'extrait, certains textes se prêtent mieux que d'autres à cette démarche. Le développement reste fédéré autour d'un projet de lecture et d'une problématique et veillera à éviter les deux écueils les plus fréquents : les redites et la paraphrase.
- La conclusion : elle rappelle brièvement le projet de lecture, apporte une ou des réponses à la problématique. Toute réponse appelant en germe d'autres questions, ces dernières fournissent ce qu'il est convenu d'appeler « une ouverture ».

✓ **Qu'est-ce qu'une problématique ?**

La problématique constitue l'ossature de la lecture : elle présente un défi intellectuel autant qu'elle motive l'intérêt du projet de lecture présenté. Elle en définit les axes, qui à leur tour préfigurent le plan. Son absence dénote souvent un manque de surplomb, de réflexion ou d'aptitude à rentrer dans la complexité. Le jury est donc particulièrement sensible bien sûr à sa présence et à son annonce dès l'introduction, mais encore davantage, à la teneur du questionnement qu'elle soulève. Il est aisé de distinguer des niveaux d'intérêt différents à partir de ces quelques exemples de problématiques : « *On se demandera si Phèdre est toujours amoureuse d'Hyppolite* » et « *On se demandera en quoi Phèdre oscille entre tragique et pathétique* » ou « *Phèdre incarne-t-elle un drame intime ou le drame universel de la condition humaine ?* ». On appréciera également l'écart entre ces deux autres : « *On s'interrogera sur les caractéristiques du roman sentimental dans cet extrait de Manon Lescaut* » et « *A travers cet extrait, on s'interrogera sur la portée morale de l'œuvre de l'abbé Prévost, transgressive ou*

normative ? », ou encore celles-ci autour des *Petits poèmes en prose* : « *En quoi le voyage est pour Baudelaire une évasion ?* » et « *L'évocation du voyage chez Baudelaire recèle-t-elle une promesse de vie ou de mort ?* ».

Ces divers exemples illustrent la plus ou moins grande densité du questionnement que recèle une problématique : les premières problématiques se satisfont aisément de quelques relevés descriptifs accompagnés de réflexions ornementales, quand les secondes, plus dialectiques, invitent à des délibérations complexes et nuancées. Etant donné qu'une problématique posée en introduction doit nécessairement trouver une réponse en conclusion, on note que les problématiques de « bas niveau » conduisent plus souvent à des réponses conclusives univoques ou binaires, alors que les problématiques de « haut niveau » engendrent des réponses multiples et nuancées qui ouvrent naturellement sur d'autres questionnements.

Enfin, on notera que les problématiques les plus porteuses sont celles qui mettent en tension deux notions et conduisent à une délibération. Les moins porteuses posent une question simple, souvent en « *comment ?* » qui conduit davantage à une exposition descriptive.

✓ Dans le cadre de la bivalence Lettres-Histoire, quelle place accorder à la contextualisation ?

La contextualisation du texte littéraire, qu'elle soit historique ou géographique, se pose avec une acuité particulière au vu de la bivalence du concours. C'est une question à laquelle sont particulièrement sensibles les candidats au CAPLP, majoritairement issus de formations universitaires en histoire ou en géographie.

Si la bivalence constitue indéniablement une richesse, c'est toutefois à condition de respecter l'épistémologie de chaque discipline. On conviendra, pour illustrer le propos, que la visée et les démarches de lecture ne sont pas identiques en histoire et en français, que décrire un paysage en géographie est bien différent de décrire un paysage en français, que le récit historique ne s'écrit pas de la même façon que le récit littéraire, ou encore, que le régime de vérité en histoire se distingue du régime de vraisemblance qui prévaut en littérature. Cette liste de différences est bien sûr non exhaustive et pourrait être poursuivie.

L'intérêt de la bivalence consiste donc peut-être davantage en l'identification des différences pour éviter la confusion, qu'en l'identification des ressemblances pour éviter la tentation de la fusion. Concernant la contextualisation, question de premier ordre pour l'historien, elle ne revêt d'importance dans le cadre d'une lecture littéraire que si elle éclaire le sens de l'extrait à l'étude. L'érudition pour elle-même n'est pas de mise.

Un candidat se livre ainsi à une contextualisation non seulement historiquement fautive, mais littérairement inutile autour de ce verset « ... *le peuple y a une telle haine du végétal qu'il arrache tous les arbres* » (poème XLVIII de Baudelaire), selon laquelle le besoin de bois pour construire les embarcations des navigateurs expliquerait la déforestation évoquée. N'eût-il pas été plus éclairant pour la compréhension du poème d'identifier ses échos avec *l'invitation au voyage (Les Fleurs du mal)*, ou encore de percevoir la valeur symbolique de ce paysage dévasté ?

4/ La question de grammaire : observations et conseils

Il est demandé aux candidats une réflexion grammaticale en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.

Ce que l'on attend.

On attend tout d'abord que le candidat traite effectivement la consigne ayant trait à la grammaire dans le cadre de son exposé oral. Un candidat qui envisage d'enseigner les lettres ne saurait considérer qu'il peut s'exonérer de cette phase de l'évaluation centrée sur l'étude de la langue.

On attend ensuite que le candidat connaisse à la fois l'existence des notions de langue mentionnées dans les programmes de lycée professionnel, sache définir ces notions au-delà de la définition figurant dans un dictionnaire et puisse, le cas échéant, faire quelques manipulations grammaticales.

Les notions figurant dans les programmes se déclinent comme suit :

Connaître les catégories grammaticales

Connaître le fonctionnement de la phrase (pour s'approprier la syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs

constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).

Maîtriser le verbe : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif, du conditionnel ; du mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du collège (cycle 4) [...].

Phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

S'attacher au lexique :

- la formation et la signification des mots ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes...).

On trouve également dans le détail des objets d'étude des éléments linguistiques à considérer. L'objet d'étude de terminale « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » privilégie notamment l'étude de certaines caractéristiques syntaxiques du texte d'idées, telles que les subordonnées hypothétiques et concessives, les discours, direct et indirects.

Dans la réponse proposée par les candidats, l'on peut attendre :

- une définition de la notion convoquée ;
- un relevé représentatif des différentes occurrences présentes dans le passage délimité par le sujet ;
- des remarques linguistiques utiles à partir de ce relevé.

Une mise en relation entre le point de langue qu'il est demandé d'étudier et le sens du passage à analyser peut constituer un prolongement intéressant aux éléments qui précèdent.

En réponse à une question sur les pronoms au sein de l'étude d'un extrait de *Manon Lescaut*, un candidat peut envisager un classement selon la classe grammaticale et ses différentes sous-catégories telles que celles des pronoms personnels, des pronoms démonstratifs, des pronoms possessifs, des pronoms relatifs voire pronoms adverbiaux « en » et « y » mais il peut aussi s'attacher à la fonction des pronoms personnels et des pronoms relatifs relevés. À titre d'exemple, on trouve dans l'expression « **Elle m'aime** » un pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier puis un pronom personnel COD de la première personne du singulier.

Il n'y a pas obligation de revenir sur ce point de langue dans la séance d'enseignement qui est ensuite proposée par le candidat : les outils linguistiques font partie de ceux que le professeur peut faire mobiliser à ses élèves dans le cadre de l'approche analytique d'un texte littéraire mais ils doivent être choisis à bon escient, afin que l'analyse détaillée vienne enrichir l'interprétation du passage travaillé en classe.

Un exemple de réponse

Une des questions posées lors de cette session portait sur les expansions du nom dans un extrait de la scène 6 de l'acte IV de *Phèdre* du vers 1252 au 1263.

Définition de la notion

On peut considérer comme une expansion du nom un mot ou un groupe de mots qui complète le nom dans un GN étendu. Les différentes expansions du nom sont principalement l'adjectif épithète, le groupe prépositionnel complément du nom et la proposition subordonnée relative. L'expansion suit le plus souvent le nom, sauf dans le cas de l'adjectif épithète qui peut parfois être antéposé.

Relevé classé de quelques expansions du nom des vers 1252 à 1257³

Adjectifs épithètes	« mortelle pensée » (v. 1253) « une amante insensée » (v. 1254)
Groupe prépositionnel complément du nom	« Mille serments de ne se point quitter » (v. 1256)
Propositions subordonnées relatives	« ce même exil qui va les écarter » (v. 1255) « un bonheur qui m'outrage » (v. 1257)

³ Dans le cadre de ce rapport de jury, nous ne donnons que certaines des expansions du nom du passage pour donner une idée de la manière dont cette consigne pouvait être traitée.

Lien avec le sens du passage

L'évocation par Phèdre des relations qui unissent Aricie et Hippolyte relève du registre tragique et les expansions du nom participent à l'expression de la souffrance qui le caractérise. L'état d'*ubris* dans lequel se trouve Phèdre est exprimé par les adjectifs épithètes ; il est effectivement associé à de la douleur comme le montre l'emploi du verbe « outrager » au sein de la deuxième relative. Par ailleurs, on note la tension entre l'expression de l'amour qui unit les deux jeunes gens, tension exprimée au moyen d'un complément du nom comportant le verbe « se quitter » à la forme négative, d'une part et la fatalité de leur séparation proche exprimée par la première relative relevée ci-dessus d'autre part.

Comment se préparer ?

La préparation de ce travail de réflexion grammaticale est à anticiper. En se fondant notamment sur les notions de langue qui figurent dans les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel (voir encadré *supra*), les candidats peuvent consulter les références mentionnées dans le présent rapport⁴ en ce qui concerne la question de grammaire de l'épreuve écrite de français du concours pour consolider et développer leurs connaissances grammaticales. Dans le cadre d'une question sur les adverbes, l'on peut d'abord rappeler que l'adverbe est invariable, qu'il modifie un élément de la phrase ou la phrase elle-même, qu'à la différence d'une préposition, il n'introduit pas un groupe de mots. Il est bon de savoir que tous les adverbes n'ont pas une forme en -ment : « toujours » est un adverbe de temps, « davantage » un adverbe de quantité, « de bonne grâce » est une locution adverbiale, dans l'expression « rien ne pouvait m'en donner la moindre défiance » (*Manon Lescaut*) : « ne » est un adverbe de négation.

Outre la fréquentation de ces ouvrages, il est souhaitable que le candidat s'essaie à traiter différentes questions de grammaire pour se familiariser avec les usages et les exigences de ce type d'exercice. Il importe de pouvoir mobiliser en situation certaines manipulations grammaticales qui vont aider à préciser ou à rectifier une réponse. Apprendre à se poser des questions du type de celles qui suivent peut aider à apprendre à développer un raisonnement grammatical :

- peut-on déplacer un complément dans la phrase ?
- peut-on substituer un mot ou un groupe de mots à un autre ?
- peut-on supprimer certains constituants d'un groupe de mots ou de la phrase ?
- peut-on expander un groupe de mots, une phrase ?

5/ L'exploitation pédagogique

Les membres des jurys ont apprécié les candidats dont le propos était construit et dont ils pouvaient suivre le raisonnement.

Ils ont également trouvé intéressant l'inscription de la séance problématisée dans une séquence, brièvement présentée, avec des objectifs clairement définis, des activités réalistes articulant lecture-oral-écriture, que les candidats savent eux-mêmes réaliser.

Pour aborder cette partie de l'épreuve, il est essentiel que les candidats connaissent les programmes de baccalauréat professionnel et de CAP. La seule consultation de ces programmes en salle de préparation est insuffisante et il est important qu'ils soient connus et étudiés avant l'épreuve. En effet, la connaissance des objets d'étude, de leurs enjeux et finalités, des notions clés et des mises en œuvre constitue un cadre de réflexion pour construire une proposition inscrivant le texte dans un projet cohérent et adapté à un niveau de classe. Il est également attendu des candidats qu'ils connaissent les épreuves certificatives et leurs attendus pour prendre en compte dans leur projet, la progressivité des apprentissages et le développement de l'autonomie des élèves. Les bonnes prestations sont sorties d'un schéma de séance de lecture qui commence par une phase d'explicitation de tous les mots inconnus ou incompris, phase installant une posture insécurisante pour les élèves, et qui se poursuit par une série de questions-réponses en collectif. Elles encouragent, au contraire, les élèves à développer d'autres stratégies, et/ou ont recours à d'autres supports tels que la vidéo (captations théâtrales, adaptations filmiques...), l'audio (musique, podcasts...) pour les amener vers l'interprétation.

⁴ Notamment Le Tome 1 de *La grammaire de l'École : La Terminologie grammaticale* publiée par la DGESCO et en ligne sur Eduscol.

Elles sont construites, proposent des temps de retour au texte et de lecture rapprochée afin que l'élève devienne un lecteur compétent et critique.

Pour justifier le choix d'un objet d'étude, le genre littéraire, seul, ne serait suffire. Par exemple, pour l'étude de *Le roi se meurt* de Ionesco, le genre théâtral ne peut être la seule justification au choix de l'objet d'étude de la classe de seconde « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence ». On rappellera à ce propos que tous les textes théâtraux proposés aux élèves ne sont pas à envisager à l'aune de l'éloquence. D'ailleurs un jury a apprécié l'explication d'un candidat qui motivait son choix par la difficulté du roi Béranger de se faire entendre malgré l'usage qu'il faisait de la parole et malgré les différentes expressions de l'injonction (point de langue proposé dans le sujet). Tout comme un autre jury a trouvé intéressant qu'un candidat lui soumette son hésitation quant à l'inscription dans un objet d'étude du poème *Anywhere out of the world* de Baudelaire. Il est effectivement possible de l'inscrire dans l'objet d'étude de première Baccalauréat professionnel « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire », en CAP « Rêver, imaginer créer » mais également dans « Devenir soi : écritures autobiographiques » ou encore « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » en seconde baccalauréat professionnel. Selon l'objet d'étude, les projets et les objectifs d'apprentissage diffèrent ainsi que les activités permettant aux élèves de construire des compétences.

Quelques candidats confondent compétences à développer chez les élèves et objectifs de séance. Leurs propositions les multiplient parfois, alors qu'ils gagneraient à choisir une dominante langagière à travailler principalement pendant la séance. A titre d'exemple, à partir d'un extrait de *Phèdre* ou de *Le Roi se meurt*, les candidats pouvaient envisager une activité autour de l'oral alors qu'à partir d'un travail sur le portrait dans *Jean le Bleu*, il était pertinent de proposer une activité d'écriture. Certains montrent une réelle prise en compte des élèves, sans pour autant porter de jugements négatifs, et proposent des pistes de remédiation en prolongement des évaluations.

La bonne connaissance des œuvres au programme ainsi qu'une culture littéraire ont permis aux candidats de proposer des modalités de lecture problématisée pertinentes. Ainsi pour construire un parcours dans *Manon Lescaut* de l'Abbé Prévost, il est opportun de connaître l'œuvre, les personnages et les nœuds dramatiques. De même pour constituer un corpus intégrant un extrait à l'étude, par exemple autour du personnage de Manon ou de *Phèdre*, il est attendu d'autres références littéraires et artistiques.

Les membres du jury invitent aussi les candidats qui souhaitent partager leurs connaissances didactiques de les sélectionner pour éviter l'effet catalogue, de les questionner pour en faire un usage pertinent. C'est ainsi qu'un candidat propose la mise en place d'un carnet de lecteur sans en interroger les finalités, les usages alors qu'il aurait pu montrer en quoi cet outil peut contribuer à construire des compétences de lecteur et scripteur. De même les jurys constatent que de nombreux candidats proposent des travaux de groupes sans expliquer à quel moment de la séance et sur quelle durée ils intègrent ce dispositif, pourquoi ils le choisissent (objectifs, plus-value), comment ils constituent les groupes (groupes hétérogènes, groupes homogènes). Rares ont été les candidats qui précisent les consignes données aux élèves, ou la manière dont va se dérouler la restitution ou encore ce qu'implique ce choix sur la posture enseignante. Ces éléments relèvent bien pourtant de la préparation didactique dont il s'agit de rendre compte.

Épreuve de leçon dans la valence histoire-géographie

Le jury a eu le plaisir d'entendre d'excellentes leçons mettant les connaissances scientifiques au service de la leçon proposée, construite autour d'une problématique claire et structurée à partir d'objectifs de connaissances et de compétences explicites. Comme le mentionne le texte régissant son déroulé, « l'épreuve de leçon dans la valence histoire et géographie a pour objectif la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle vise ainsi à évaluer les compétences disciplinaires et ses projections dans leurs transpositions didactiques et pédagogiques »⁵. Il ne s'agit pas de faire un cours comme si le

⁵ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-caplp-externe-et-du-cafep-caplp-section-lettres-histoire-et-geographie-688>

jury était constitué d'élèves, mais de présenter les éléments structurants d'une leçon d'histoire ou de géographie. Pour mémoire, les candidats n'ont pas le choix de la discipline. Ainsi, à la différence d'autres concours, il ne s'agit pas ici de proposer une analyse scientifique d'un ou de plusieurs documents du corpus pour ensuite exposer une proposition pédagogique. L'épreuve de leçon dans la valence histoire géographie suppose que le candidat propose une séance d'enseignement s'appuyant sur des compétences disciplinaires actualisées. L'épreuve est composée de deux parties : exposé et échanges avec le jury.

Première partie

Concernant le déroulé de l'épreuve, les candidats disposent de 30 minutes maximum pour proposer une séance d'enseignement s'inscrivant dans le cadre des programmes d'histoire ou de géographie de la voie professionnelle à partir d'un sujet composé d'un ou plusieurs documents. Outre le fait de rappeler que trop peu de candidats exploite la totalité de ce temps qui leur appartient, le jury souhaite porter à leur attention, différentes remarques significatives relevées lors de la session 2024 en se focalisant sur trois éléments :

Le corpus documentaire

La plupart des candidats commencent par présenter le corpus, mais s'en tient à la lecture de la page de garde. Peu d'entre eux expose leurs réflexions sur les liens entre le corpus et la question au programme du concours concernée ainsi qu'avec les programmes de la voie professionnelle. Certaines prestations aboutissent ainsi à une présentation linéaire de chacun des documents n'arrivant à dépasser le stade de la lecture paraphrastique sans recul réflexif. Il est important de démontrer la bonne compréhension de la problématique sous-jacente au corpus documentaire et d'en exposer les enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques. La problématisation de la présentation du corpus doit être le point de départ de la réflexion de la prestation du candidat.

Le jury recommande aux candidats de mettre les documents en relation avec les enjeux pédagogiques et didactiques plutôt que de leur conférer avant tout un statut d'objet scientifique dès l'introduction de leurs propos. Cela permettrait d'éviter des présentations dont la première partie, scientifique, est déconnectée de la présentation pédagogique qui intervient dans un deuxième temps. Ainsi, c'est à travers la proposition de la séance pédagogique que doit transparaître la maîtrise scientifique des candidats. Il arrive que des notions présentes dans les programmes, donc à hauteur d'élèves puisqu'enseignées – ne sont pas maîtrisées par ceux qui sont supposés en assurer la transmission. Les meilleures prestations proposent une analyse de certains documents au service de la séance conduite tout en justifiant la mise de côté de certains documents.

Proposition pédagogique

Dans les propositions pédagogiques, les documents sont souvent envisagés par extrait pour être utilisés auprès des élèves, mais le choix des documents est rarement justifié. Les prestations les plus pertinentes ont proposé d'utiliser un document textuel dans son entier et l'ont envisagé en différenciant les objectifs en fonction des besoins différenciés des élèves.

Il est à signaler que certains candidats confondent la présentation de l'organisation d'un cours et des réflexions didactiques lors d'une séance. « Je fais des photocopies », « j'accueille les élèves à l'entrée de la salle », ... Bien qu'importants dans la mise en œuvre de démarches pédagogiques, ces aspects ne doivent prendre le pas sur une réflexion de fond sur les enjeux didactiques et pédagogiques disciplinaires.

De plus le questionnement autour de la mise en réflexion des élèves est trop souvent absent. Les activités proposées se cantonnent à du prélèvement d'informations. Rares sont les candidats qui sortent du modèle formaté d'un cours classique composé du questionnement d'un document réalisé en autonomie par les élèves suivi par correction collective, la dictée d'une synthèse par le professeur concluant la séance.

Les principaux écueils restent, comme le rappelaient déjà les précédents rapports de jury de la mobilisation de modalités du travail des élèves sans réflexion sur leurs intérêts et leurs limites. À titre d'illustration, le travail de groupe revient régulièrement, sans être interrogé sur la multiplicité des modalités possibles, ni sur ses finalités, si ce n'est l'affirmation d'une gestion de l'hétérogénéité sans explicitation. De la même manière, les élèves à besoins éducatifs particuliers sont cités, mais excepté

un agrandissement pour les malvoyants ou un tiers-temps pour d'autres, les adaptations sont peu variées, non citées spontanément.

Enfin l'évaluation est peu présente, rarement évoquée à l'échelle de la séance. Il est attendu que les candidats puissent expliciter les finalités des activités qu'ils proposent notamment dans leurs dimensions évaluatives.

Le jury déplore que la différenciation ne soit quasiment jamais donnée à voir ou qu'elle se limite, lors de l'entretien, à des questionnements différenciés.

Capacités

Les prestations des candidats démontrent une réflexion autour de l'architecture des capacités structurant les programmes d'histoire et de géographique en lycée professionnel. Des activités intéressantes entrant par la mise en œuvre d'une capacité (raconter, contextualiser) permettent des propositions intéressantes, de la frise chronologique au parcours d'un porte-conteneurs ou au parcours d'un acteur révolutionnaire entre France et États-Unis. Il convient de ne pas oublier de mettre en relation les capacités du programme et les axes pédagogiques envisagés.

Il est important une nouvelle fois d'inviter les candidats, à prendre connaissance des ressources d'accompagnement sur le site [eduscol](https://eduscol.fr)⁶ : outre celles concernant chaque thème des programmes, les fiches sur la consolidation des acquis du cycle 4, l'approche par compétences ou la mise en œuvre de la progressivité des notions et mots-clés.

Enfin les compétences sont globalement mobilisées, mais elles sont envisagées sur la seule séance proposée. Il serait intéressant de les inscrire dans une perspective annuelle ou en lien avec les progrès et perspectives de progrès de l'élève.

Des pistes de remédiation pourraient également être proposées en lien avec une réflexion sur les perspectives et axes de progrès de l'élève.

Deuxième partie

Ce temps d'entretien avec le jury d'une durée maximum de 30 mn permet « de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie »⁷.

L'entretien avec le jury a donné lieu à des échanges généralement constructifs : les candidats ont eu à cette occasion l'opportunité de préciser leur analyse et parfois même apporter une relecture remédiant aux apories de leurs approches.

Ce temps d'entretien doit être perçu comme une deuxième opportunité offerte au candidat, après sa présentation, pour démontrer la pertinence de sa démarche, sa faculté à expliciter ses choix pédagogiques. Ce temps est également l'occasion au jury d'évaluer les capacités d'écoute, de démarches réflexives et la faculté des candidats à mener un échange avec le jury. Le jury souhaite rappeler que les abus de langage comme les familiarités, bien que parfois compréhensibles sous l'effet du stress, n'ont pas leur place dans le contexte d'un concours de recrutement et doivent être également travaillés pour en éliminer la présence.

Enfin le jury souhaite rappeler que ce temps d'entretien prend exclusivement appui sur la présentation du candidat qui le précède. Il déplore que trop de candidats soient incapables de donner la définition de termes, de notions ou de concepts qu'ils ont pourtant énoncés quelques minutes auparavant.

Conseils

Bien que les candidats disposent des programmes lors du temps de préparation, il est souhaitable qu'ils en maîtrise les finalités, la logique de progressivité dans les cycles CAP ou baccalauréat professionnel en amont. Le simple énoncé des capacités recopiées dans les programmes n'atteste pas de leurs maîtrises, ce qui souvent révélé lors de l'échange avec le jury.

Les candidats sont encouragés à fournir une préparation scientifique suffisante pour comprendre les enjeux des corpus documentaires soumis à leur étude. Ce travail est le prolongement de la préparation des écrits. De plus, Il faut, lors de leur préparation, qu'ils s'entraînent à exploiter au mieux tout le temps imparti de présentation pour mener un travail le plus complet possible avant la partie entretien.

⁶ <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>

⁷ *Idem*

Il est indispensable que les candidats aient une maîtrise disciplinaire actualisée, tant notionnelle que méthodologique. Ainsi le jury ne peut que rappeler aux candidats la nécessité d'approfondir les connaissances scientifiques sur les questions au concours et les thématiques des programmes. Il est difficile d'imaginer traiter un sujet d'histoire en méconnaissant dates et personnages ; de mener une séance de géographie sans connaître les notions de base ou sans pouvoir expliciter la démarche multiscalaire.

Les préambules des programmes d'histoire et de géographie dans la voie professionnelle rappellent que ces enseignements doivent contribuer à la construction par les élèves d'une grille de lecture du monde. Les séances proposées doivent être en résonance avec le monde dans lequel vivent les élèves. Par exemple, Lafayette est un acteur régulièrement convoqué dans la mémoire des relations franco-états-uniennes, l'égalité des hommes et des femmes au travail est toujours une question de société ; les risques de conflit entre la Chine et Taiwan pourraient avoir des conséquences dans l'approvisionnement de certains produits consommés par les élèves, etc.

Enfin le CAPLP Lettres-histoire externe est un concours de recrutement des futurs professeurs de lycée professionnel. Qu'ils soient élèves ou apprentis engagés dans des cursus de formation en baccalauréat professionnel, en CAP ou en troisième prépa-métiers, ils suivent une scolarité spécifique rythmée par des périodes de formation en milieu professionnel ou de stages d'observation en entreprise (pour les troisièmes). Il est ainsi normal que le jury attende des candidats une connaissance minimale de l'écosystème de la voie professionnelle et de la spécificité du public accueilli aussi dans les activités pédagogiques proposées que dans les réflexions didactiques.

Pour le jury, Guillaume Jacq et Catherine Marival

Épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury permet au candidat d'une part de présenter au jury son parcours et donc d'expliquer à la fois ses motivations pour devenir un enseignant de la voie professionnelle et ce qui est susceptible de l'y avoir préparé et, d'autre part, de mettre en évidence ses capacités à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation, plus spécifiquement au sein de la voie professionnelle. Dans le processus de recrutement de professeurs du lycée professionnel, sa finalité est donc différente des deux épreuves de leçon. Comme l'indique le site <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>, l'épreuve vise notamment à permettre au jury « d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. »

Même si nous reprenons ici certains points, nous invitons les futurs candidats à consulter le rapport de la session 2023 du CAPLP lettres-histoire-géographie.

Pour mémoire, l'épreuve d'entretien est structurée en deux temps :

- temps 1 (15 minutes maximum) : le candidat présente, sans note, son parcours et ses motivations à s'engager dans le métier de professeur de lettres-histoire-géographie en lycée professionnel. Il s'ensuit un temps d'échanges avec le jury qui a eu communication, en amont, de la fiche individuelle de renseignement. Ce document est important. Il faut donc veiller à le remplir avec soin, sincérité mais aussi en faisant ressortir la cohérence du parcours ou en expliquant le choix de la réorientation et les acquis propices à l'exercice du métier de professeur de disciplines générales dans la voie professionnelle. L'absence d'envoi de la fiche individuelle de renseignement dans les délais impartis peut conduire le jury à refuser d'entendre le candidat lors des oraux. Il est important aussi pour le candidat d'avoir présent à l'esprit que le jury a connaissance de la fiche et donc de structurer sa présentation en tenant compte de ce que le jury est déjà susceptible de connaître.

- temps 2 (20 minutes) : le jury présente successivement au candidat deux situations professionnelles, l'une relative à la vie scolaire, l'autre à l'exercice d'une des deux disciplines de la valence – lettres ou histoire-géographie. Pour chacune le jury lit la situation à voix haute. Le candidat dispose de la situation par écrit et dispose d'environ 2 minutes pour proposer une analyse et des éléments de réponse qui servent de base à l'échange avec le jury. Le temps consacré à chaque situation est de dix minutes maximum.

Exemples de situation

Situation d'enseignement 1

Vous êtes professeur en lycée professionnel, en lettres-histoire-géographie. Une élève vous reproche de ne proposer à l'étude que des textes littéraires écrits par des hommes. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de réponse envisagez-vous ? Quels principes sont en jeu dans cette situation ? Quelles pistes d'action envisagez-vous ?

Situation d'enseignement 2

Vous êtes professeur en lycée professionnel, en lettres-histoire-géographie. Lors d'un cours en terminale sur le thème « Les hommes face aux changements globaux », un élève prend la parole pour affirmer que « tout ça c'est des mensonges ». Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de réponse envisagez-vous ? Quels principes sont en jeu dans cette situation ? Quelles pistes d'action envisagez-vous ?

Situation de vie scolaire 1

Vous êtes professeur principal. Plusieurs élèves viennent vous voir à la fin d'une heure de cours pour se plaindre de l'attitude d'un de leurs professeurs, qui selon eux, les humilierait régulièrement et aurait même proféré des insultes à l'égard d'un élève. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de réponse envisagez-vous ? Quels principes sont en jeu dans cette situation ? Quelles pistes d'action envisagez-vous ?

Situation de vie scolaire 2

Vous êtes professeur en lycée professionnel. Un élève vous informe qu'une vidéo d'un de vos collègues, filmée en classe à son insu, circule sur les réseaux sociaux. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de réponse envisagez-vous ? Quels principes sont en jeu dans cette situation ? Quelles pistes d'action envisagez-vous ?

Cette épreuve, sans temps de préparation préalable, demande une réflexion, une préparation en amont et un haut niveau d'attention ainsi que de mobilisation lors du passage car les échanges avec le jury sont, là encore, très importants et le temps est très contraint : il est précieux de s'être entraîné et préparé à ces enchaînements.

Les prestations d'un grand nombre de candidats montrent qu'ils connaissent le format de l'épreuve et repèrent assez facilement les principes en jeu dans les situations proposées. En revanche, les pistes d'action sont souvent réductrices ; les candidats tendent à partir dans une direction sans penser à une logique globale et systémique. Le jury souligne qu'il n'y a aucune solution-type a priori ou attendue, il s'agit bien de mener une réflexion, qui se construit aussi dans l'échange avec le jury. A ce titre, le jury déplore que certains candidats développent des stratégies de prise de paroles plus longues lors de l'analyse de la situation ou des réponses aux questions pour éviter de se positionner. Autant le jury conçoit tout à fait que la position se construise au fil de l'échange, voire qu'elle évolue, autant le jury attend des éléments précis et il en tient compte dans l'appréciation de l'épreuve.

Le jury a pu entendre d'excellentes prestations qui ont donné lieu à des échanges très riches avec des candidats dont les parcours sont très divers mais qui, tous, ont su montrer la cohérence entre le parcours et les compétences requises pour exercer le métier de professeur, en s'appuyant, par exemple, sur le référentiel de compétences des métiers du professorat (<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>). Ils ont également été en mesure de faire comprendre au jury les raisons de leur choix de l'enseignement de lettres-histoire-géographie en lycée professionnel.

Les candidats qui ont le mieux réussi l'épreuve n'ont souvent pas utilisé complètement les quelques minutes laissées à la réflexion avant d'entrer dans l'échange. Ils ont directement reformulé la situation en y apportant des éléments de contextualisation (ex : « *dans cette situation, je suis professeur principal, cela signifie que j'ai en charge le suivi de...* »). Les candidats les mieux préparés ont le réflexe de citer les différents acteurs concernés et d'explicitier leur rôle au sein d'un établissement. Ils formulent également une réponse structurée et échelonnée dans le temps : réaction immédiate, à court puis long terme et, si la situation s'y prête, évoquent aussi l'amont : quelle précaution aurais-je pu prendre pour éviter de vivre cette situation ?

S'il est indispensable de connaître l'organisation générale du système scolaire ainsi que les valeurs de la République et les moyens de les transmettre, cela ne suffit pas à assurer une excellente note. Il faut aussi avoir une culture littéraire, historique et géographique pour ne pas se limiter à une vision utilitariste de ces disciplines. Le jury a aussi valorisé les prestations qui témoignaient d'une connaissance ou au moins d'un intérêt marqué pour la voie professionnelle, c'est-à-dire des candidats qui avaient pris le temps de lire au moins la présentation de la voie professionnelle sur le site [education.gouv.fr \(https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee-12101\)](https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee-12101), de prendre connaissance des grandes réformes qui y ont été mises en œuvre au cours des dernières années et qui ont réfléchi aux relations entre enseignement général et enseignement professionnel au sein des lycées professionnels, aux dispositifs qui sont mis en œuvre, comme la période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou, de manière plus générale, le Service national universel (SNU)...

En résumé, le jury tient à souligner la qualité de certaines prestations, qui ont d'ailleurs reçu la note de 20. Il conseille à tout futur candidat non seulement d'être familier avec le contenu du Guide républicain (<https://eduscol.education.fr/1543/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique>), mais aussi avec le métier d'enseignant, les spécificités de l'enseignement dans la voie professionnelle et la culture littéraire, historique et géographique.